



N° 5 Janvier 2013

Le Courrier du Prince

Bulletin d'information de l' Association

Les Amis de Talleyrand

Château de Valençay 36600 VALENÇAY

Éditorial

CHERS AMIS DE TALLEYRAND,

Cette période de l'année est traditionnellement celle du bilan et des perspectives.

2012 nous aura surpris, mis dans la peine, mais aussi permis quelques réalisations positives. Cela vaut pour le monde, l'Europe, la France et pour notre association.

Cette année aura en particulier largement mis à l'honneur Talleyrand – avec ou sans nous, nous y reviendrons...

Mais, pour nous, le premier fait marquant aura bien sûr été la disparition d'André Beau, en février, notre président d'Honneur, premier président, fondateur de l'association il y a plus de 12 ans, et l'hommage que nous lui avons rendu en avril, au petit théâtre du château de Valençay, lieu magique qu'il connaissait et aimait tant. Un article retrace la vie et œuvre de celui que l'on ne remplacera jamais dans bien des cœurs et dans notre association.....

Votre Conseil d'administration, réorganisé suite au renouvellement du bureau il y

a un an, s'est réuni cinq fois : un record.

L'ensemble de nos manifestations 2012 a été largement contraint par nos élections nationales et les 4 dates de vote. Ainsi le projet de voyage en Pologne- et en particulier Zagan- tenté en juin puis en septembre n'aura pas pu avoir lieu faute d'un nombre suffisant de participants. La possibilité en sera à nouveau envisagée en 2013.

Le 17 mars, notre correspondant régional de la région parisienne et l'étranger, accompagné de quelques membres ont accueilli un historien australien, responsable d'une exposition sur Napoléon dans son pays, venu à Paris visiter quelques lieux relatifs à son sujet et à Talleyrand. Il lui a été fait découvrir l'Hôtel St Florentin et quelques documents rares en la bibliothèque du Sénat.

Le 29 mars nous a mobilisés une journée entière de tournage à Valençay, à la demande de TF1/chaine « Histoire » émission « vive le patrimoine ». L'émission, diffusée une vingtaine de fois dans les mois qui ont suivi a partagé son temps entre trois personnages dans le Berry : Jacques Cœur, George Sand, et Talleyrand dans l'Indre. Merci à ceux, tous des nôtres,

qui y ont contribué, et merci à TF1 qui nous a permis d'en offrir le DVD à nos membres présents à notre Assemblée générale d'octobre.

Le 14 avril, à Valençay encore, 60 personnes, en majorité membres de l'association, venus tout spécialement des quatre coins de France et au-delà, mais aussi presque toute la famille d'André Beau, Mr le Maire, des membres du conseil municipal, des habitants de Valençay amis d'André, et E. de Waresquiel avaient fait le déplacement au petit théâtre du château pour rendre un dernier hommage à André Beau. Des membres présents et représentés, membres ou non de l'association dont Jean Tulard, ont délivré d'authentiques messages. La presse locale s'en est fait l'écho. Un DVD d'interview d'André Beau, peu avant sa disparition, avec un complément reportage de cette manifestation, a été réalisé et édité à l'initiative d'un proche de l'association. Que ce dernier en soit ici chaleureusement remercié. Le document fut mis en vente lors de notre AG d'octobre.

19 mai Paris : organisée à l'initiative et par notre correspondant régional Paris, visite commentée « autour du palais royal » par un

guide parisien- membre de l'association- dans le cadre d'une première sortie sur le thème « L'architecture à Paris au temps de Talleyrand ». Ces visites se poursuivront cet hiver et au printemps 2013.

7 juillet Valençay : A la demande et pour un groupe de 25 belges, professeurs ou amateurs d'Histoire, en séjour à Valençay, et Berry, votre correspondant régional, votre président en l'occurrence, a fait une conférence sur l'ensemble de la vie et œuvre de Talleyrand, en ne manquant point de souligner le rôle de notre personnage dans la création de leur état, ce qui ne fut pas le dernier point d'étonnement d'une partie de l'auditoire.

15 septembre : Château de Rochecotte (Village de St Patrice/37) A l'occasion d'une exposition par un responsable local sur la Duchesse de Dino, notre ancienne présidente, spécialiste des Dames de Courlande , est venue faire une conférence fort appréciée sur Dorothee, duchesse de Dino et propriétaire des lieux dès 1828. Quelques éminentes personnes auront rejoint notre association.

12, 13 et 14 octobre : s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'association, à Valençay, conformément à une décision antérieure d'y tenir cette assemblée, en ce lieu, tous les deux ans. Parmi le programme chargé de ces journées, relevons les points les plus significatifs. En premier lieu les messages de

tous les notables du département, sans exception, et la participation record de nos membres : 53 présents et 39 pouvoirs. Puis le dévoilement, par Mr le maire et votre président, d'une plaque apposée à la billetterie du château indiquant l'existence, les buts et le siège social (au château) ...de notre association. Parmi les décisions de l'AG, mentionnons ici la volonté de poursuivre la communication pour faire connaître et reconnaître notre association, (l'émission Antenne 2, à grande audience, de S. Bern sans invitation ni mention de l'association est en soit un questionnement... même si Talleyrand n'appartient à personne, mais à tous...), l'ouverture de nos activités en direction du grand public, la collaboration avec d'autres associations telle celle « Les Amis des Beauharnais » , et l'idée d'un éventuel jumelage avec l'association allemande , amie, de Posterstein (musée des Dames de Courlande) plusieurs fois visitée. A noter aussi lors de notre traditionnel concert au petit théâtre animé par notre fidèle et dévouée cantatrice et son mari, membres de l'association, l'introduction sur Dussek(200^{ième} anniversaire), pianiste de Talleyrand, par Maxime Margolle, petit fils d'André Beau, avant l'exécution de quelques œuvres de ce compositeur et virtuose, par le fidèle pianiste de nos rendez vous. Ce fut l'occasion aussi de mettre en vente le mémoire de Maxime

« L'Activité musicale chez le Prince de Talleyrand » ouvrage publié par les soins de notre association après un travail de relecture et composition par deux membres de l'association. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés. Nos visites, sous une forte pluie, nous auront conduits au rendez vous de chasse de La Garenne, et au château de Veuil. Merci à leurs propriétaires, par ailleurs devenus membres de notre association.

Clin d'œil à une petite communication dans ce bulletin concernant le pied bot de Talleyrand, Il ne manque plus guère que la visite du château de Luçay le Male, ancienne propriété du professeur de médecine ayant définitivement indiqué le syndrome dont était atteint Le Prince, pour avoir fait l'ensemble des visites des sites locaux ayant appartenus au domaine de Talleyrand. Son propriétaire actuel reste à convaincre.

Dans la recherche patiente de la reconnaissance de notre association, mentionnons encore la nomination, par M. le Maire de Valençay, du président de l'association au « conseil d'orientation du château de Valençay », organe consultatif, bénévole, nouvellement créé par M. le Maire de Valençay, président du syndicat mixte du château, présidé par le directeur honoraire des musées nationaux et domaines des châteaux de Compiègne et Blérancourt, lequel par

ailleurs nous a fait l'honneur d'adhérer à l'association. Ce conseil, qui s'est réuni pour la première fois au château de Valençay le 26 novembre dernier, avec la participation de votre président, a pour but de proposer, valider les projets scientifiques et culturels et la définition des priorités dans les enrichissements et les actions de valorisation des collections et animations du Château.

Parmi les articles qui vous sont présentés dans la présente édition, retrouvez « l'Abbé de Périgord », encore bien jeune, au sommet du plus puissant – et à coup sûr le plus riche- corps d'état ; la valeur n'attendait pas le nombre des années.....

Quel enchaînement avec la contribution de notretrésorier, sur le mariage de Talleyrand et l'Eglise !

Plus posément, parcourons, dans la première partie de notre cycle « Paris à l'époque de Talleyrand », le Palais Royal, sous la plume de notre guide parisienne, membre de l'association. Les murs de ce lieu et quartier nous parlent encore de tout et de tous ceux qu'ils ont accueillis.....

Le style, comme le contenu du discours du Baron de Barante à l'occasion du décès de Monsieur le Prince Duc de Talleyrand, ne peut pas laisser indifférents « Les Amis de Talleyrand » : merci à notre vice-présidente pour cette communication.

Que dire de l'énigmatique

article rédigé par un auteur anonyme qui l'a laissé à la disposition des touristes dans un hôtel de ...Tranquebar : « l'énigmatique Catherine Grand » ?

Ou l'anecdote de Madame de Rémusat sur la manière dont Talleyrand avait transmis ses pouvoirs de Ministre des Relations Extérieures à son successeur M. de Champagny, en août 1807. Mentionnons encore la rencontre de Talleyrand et de Jules Michelet sous la plume de notre distinguée membre italienne, et le rappel du mémoire du petit fils d'André Beau sur l'Activité musicale chez le prince de Talleyrand, par la complicité de nos membres franco-suédois !

Cher(e)s Ami(e)s, découvrez encore, rassemblés par les membres de notre commission du bulletin, et son responsable que nous remercions, maints autres intéressants points ou découvertes relatifs toujours et encore à notre grand Homme.

Avant de conclure, indiquons que notre association compte à ce jour 163 adhérents, nombre record, après un fléchissement dans les années passées. Il y a un an nous avons fixé l'objectif pour fin 2013, à 240 membres. C'est nécessaire pour assurer l'avenir, la représentativité de l'association et remplir son but : défendre la mémoire et faire connaître l'œuvre de

Talleyrand. C'est possible car cela ne dépend que de vous.....

2013 : « l'Europe est certainement, en ce moment, dans un état de crise » tel était le mot de Talleyrand(1830) que nous rapportions l'an dernier. Elle l'est encore, un peu moins pour les plus optimistes. Formulons l'espoir que la nouvelle année soit la sortie, le début au moins de la sortie de crise actuelle, pour l'Europe, pour la France, dont Talleyrand aura toujours défendu les intérêts- comme les siens c'est vrai- plutôt que ceux de ses dirigeants d'alors,

Pour notre association dans sa quête de reconnaissance et connaissance plus grande, en un esprit d'ouverture.

Enfin pour chacune et chacun d'entre vous qui nous lirez et vos familles et proches, les membres du CA et votre président vous souhaitent une bonne et plus heureuse année 2013, dans la Paix, alors non de mise il y a juste deux siècles.

■ Roland Martinet
Président de l' association
Les Amis de Talleyrand.

ANDRÉ BEAU (1924-2012)

Né à Valençay, au pied du château, le 14 juin 1924, André BEAU était le deuxième fils d'employés du château, propriété du Duc BOSON de Talleyrand-Périgord, arrière petit neveu de Charles-Maurice. Dès l'enfance et jusqu'à son dernier souffle, il se passionna pour le château et son plus illustre propriétaire, le prince de Talleyrand. « Par un étrange phénomène d'osmose, confiait-il, les pierres de ce château et, plus encore, les ombres enfuies de ses occupants de toutes conditions, n'ont cessé d'envahir mes pensées d'adolescent ».

Il fit ses classes à St Aignan (Loir et Cher). Jusque bien après son mariage en 1948 il vivra très modestement.

Toute sa carrière professionnelle se déroula dans l'administration du Trésor en une vie d'itinérance au gré des promotions :

Il débute – très jeune à 17 ans (1941) comme auxiliaire à la trésorerie générale de l'Indre à Châteauroux. Réfractaire au service du travail obligatoire. Il sera successivement commis, agent de recouvrement et contrôleur du trésor avant de partir, en

1952, pour Paris, comme stagiaire à l'École nationale des Services du trésor. Il est alors nommé percepteur à Raulhac (Cantal où naît sa première fille Dominique). Quatre ans plus tard en 1957 il est à Champs s/Tarentaine (Cantal avec naissance de sa deuxième fille Anne). En 1963, il se rapproche quelque peu de Valençay : c'est Felletin dans la Creuse. En 1967 il est à Contres dans le Loir et Cher avant de partir en 1975 et pour 6 mois, comme receveur-percepteur à Arras (Pas de Calais). Il ne s'y plaira pas : le ciel gris et l'éloignement de son cher Valençay le feront très vite revenir à Blois (loir et Cher) où il devient enfin Trésorier principal des finances, jusqu'à sa retraite en 1986.

Sa retraite (toujours à Blois, donc proche de Valençay) fut heureuse au dire des siens avec l'arrivée de ses petits-enfants, riche de voyages, de rencontres et d'échanges souvent, mais pas seulement à cette époque, talleyrandiens et valençayens, jusqu'à la disparition soudaine de son épouse fin 1997.

Après une période d'épreuves, André Beau retrouve, grâce à ses recherches, la joie de vivre, l'un de ses traits de caractère qui

n'est pas le plus connu hors des siens.

Affaibli par l'âge et une santé dégradée, il se rapproche de ses enfants, quitte Blois pour Orléans, en 2006, où il décédera tout près d'une bonne partie des siens le 24 février 2012.

Après ses obsèques à Orléans, sur la scène du petit théâtre du château de Valençay où André Beau avait reçu les insignes de Chevalier des Arts et des Lettres le 7 juin 2008 des mains de Madame la directrice des Archives de France, un nouvel hommage lui fut rendu le 14 avril 2012 par la « Talleyrandie » (le mot est de Marc du Pouget), communauté qu'il avait créée.

Le rappel de la vie d'André Beau ne peut s'arrêter là. Il convient de mentionner quelques jalons de la vie de ce « Talleyrandologue » (mot encore de Marc du Pouget) qu'il fut, infatigable, « documentaliste à la disposition de tous », soucieux à l'extrême de preuves et de vérités, intraitable, mais aussi généreux, amical, voir facétieux et l'œil rieur.

André rapporta à d'anciens ou plus récents amis « n'avoir eu qu'une maîtresse : le Château de Valençay et sa passion pour son plus illustre propriétaire ».

Très tôt, jeune autodidacte, André Beau fréquente la bibliothèque municipale de Châteauroux et y rencontre des érudits locaux (Abbé M. Bourderieux ; R.P. Raoul alias J. Mauzairé ; R. Guyonnet).

Premières contributions de ses recherches dans le « miroir de l'Histoire » et dans « l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux »....





Il adhère très tôt à l'Académie du Centre où il publiera dans sa revue:

1977 : « Regards sur Talleyrand et Valençay » p83-108.»

La retraite venue, il se consacre totalement à sa passion.

Citons quelques dates, éléments ou ouvrages notoires et d'autorité publiés par André Beau :

1992 : Il publie « Talleyrand, chronique indiscrète de la vie d'un prince. Consulat-Empire-Restauration », préfacé par Michel Poniatowski. Paris, éd.Royer 274p.

1998 : Il publie « Talleyrand, l'apogée du sphinx. La Monarchie de Juillet », préface de Jean Tulard. Paris, éd.Royer 262p.

1998, 29 décembre, jour du premier anniversaire de la mort de son épouse, il crée avec 7 amis l' « Association Les Amis de Talleyrand » et s'y laisse porter à la présidence jusqu'en 2003.

Ensuite et jusqu'à sa mort il sera toujours fidèle et assidu membre du conseil d'administration, président d'Honneur et référence scientifique.

1999 : Il fait une communication sur « Talleyrand, la vigne et le vin »

2000 : Il accueille Mr W.Krog directeur du garde-meuble de la couronne de Danemark, administrateur de la liste civile chargé de l'action culturelle et artistique, venu en France dans le cadre de sa préparation d'une exposition sur « le Congrès dansant de Vienne ».

2002 : Il est conseiller scientifique lors de l'exposition de Copenhague.

2002-2003 : Il divulgue, aide et conseils aux Archives départementales de l'Indre lors de ventes aux enchères concernant Valençay.

2003 : Il participe, par des conseils, prêts d'objets et des documents, à la réalisation d'une exposition « Valençay : Talleyrand en Berry ».

2005 : Il contribue à l'exposition du musée d'Autun par des prêts et la rédaction de 29 notices du catalogue.

2005 : Il rédige des notices dans « Talleyrand ou le miroir trompeur » sous la direction de E. de Waresquiel, Paris, Somogy 192p.

2006 : Il publie un article « Un souvenir du cabinet de curiosité de Talleyrand » dans la revue de l'Académie du Centre (P 185-186).

2008 : Il rédige et signe la préface de la revue « Connaissance des ARTS » hors-série grand public sur le château de Valençay. Ed. SFPA, Paris.

2010 : le 22 mai, il prononce devant les Officiels, des représentants descendants de la famille de Talleyrand, la foule nombreuse des habitants de Valençay et des alentours, des touristes et de bon nombre des adhérents de l'association, le discours d'inauguration du tombeau de Talleyrand remonté de la crypte à la chapelle Notre-Dame de Valençay.

2008 à 2011 : Il publie de nombreux articles sur des points inédits de la vie et l'œuvre de Talleyrand dans le bulletin de l'association « Le Courier du Prince » :

2008 : N°1 « A Valençay, Monsieur de Talleyrand reçoit les Enfants d'Espagne ... (à suivre) »

2010 : N°2 « Valençay en 1808 et ce qui suit... »

2011 : N°3 « Légion d'Honneur et Talleyrand »

2012 : N°4 « De Nohant à Valençay »
« Monsieur de Talleyrand aux eaux »



en cours ou en projets, car jusqu'à la veille de sa disparition, il cherchait, trouvait, vérifiait et rédigeait encore.....

Cet autodidacte approcha, que disons nous, atteignit le niveau des érudits, universitaires, tout en s'en sentant distancié, ce dont il aura sans doute souffert...en toute discrétion, trait de caractère encore de cet homme, que jamais nous ne remplacerons dans notre association, et bien au-delà.

Pour conclure, et pour une fois, nous ne citerons pas Talleyrand, mais Saint Augustin, comme le fit Dominique fille d'André Beau lors de son inhumation :

Dans son sens discret du partage du savoir, et pour partie extrait d'un curriculum vitae qu'il avait établi, citons divers auteurs auxquels André Beau aura apporté assistance et contributions : Père Raoul de Sceaux dès 1953 ; R.Limouzin-Lamothe ; Casimir Carrère ; Joseph Hammon; René Crozet ; Paul-Ursin Dumont ; André Castelot ; Dr Sanislas Van Klima, de Prague ; Dr Eberhard Ernst, de

Munich ; Emmanuel de Waresquiel (André Beau est cité 2 fois dans « Talleyrand le prince Immobile » ; 5 fois dans « Mémoires et Correspondances du Prince de Talleyrand » ; 5 fois dans « Talleyrand, Dernières nouvelles du Diable ») ; Jean Tulard (cité 3 fois dans « Talleyrand ou la douceur de vivre »).

Un jour, nous reviendrons sur d'autres travaux personnels d'André Beau, publiés,



« Celui qui se perd dans sa passion, perd moins que celui qui perd sa passion ».

Merci à Dominique Beau et à Marc du Pouget pour les précieuses informations qu'ils nous ont amicalement communiquées.

■ Roland Martinet

Charles-Maurice de Talleyrand, dit l'abbé de Périgord, Agent général du clergé de France, 1780-1785.

1 - Introduction

Il est malaisé à ce jour de se représenter le degré d'ingérence de l'Etat dans l'Eglise, tant les deux corps étaient étroitement imbriqués. Depuis la révocation de l'Edit de Nantes en octobre 1685 avec ses conséquences désastreuses, la religion catholique était devenue religion d'Etat. Aussi est-il indispensable de se placer dans le contexte de l'époque, pour comprendre comment un tout jeune prêtre venant seulement d'être ordonné et n'ayant pour tout bagage que sa formation théologique du séminaire de Saint Sulpice, mais portant le nom illustre de Talleyrand-Périgord et propre neveu d'un grand évêque du même nom, peut-il avoir été nommé à cette fonction très technique d'agent général du clergé, responsable en cette qualité des finances du corps le plus riche de la France.

Jusqu'à la révolution, on peut parler d'une alliance étroite entre le trône et l'autel : c'est le roi qui nomme au siège épiscopal les évêques, c'est encore le roi qui donne son autorisation pour l'établissement d'une communauté religieuse et qui s'entremet dans la direction et l'administration des abbayes par l'intermédiaire de ses intendants. Le roi peut adresser des instruc-

tions aux évêques et leur donner des conseils. De même l'instruction publique et l'assistance publique étant rattachées aux affaires religieuses, le roi a directement son mot à dire dans ces matières, par l'intermédiaire de ses intendants. Et bien sûr les évêques mettaient un zèle particulier à soutenir les intentions du roi, qui ne pouvait donc pas être étranger à une nomination d'agent général.

L'étendue des attributions des agents généraux du clergé étant très large, Il leur fallait une grande puissance de travail et de fortes connaissances techniques en matière financière autant qu'en matière juridique, pour mener de front des tâches multiples, ainsi qu'une excellente santé pour être toujours au travail et en mouvement.

Agé de seulement 26 ans et n'ayant jamais vraiment appris ni pratiqué ces matières ni n'ayant aucune véritable expérience en ces domaines, comment fut-il possible que le choix de l'assemblée générale du clergé put se porter sur l'abbé de Périgord, et comment fut-il possible qu'il réussit aussi bien dans la fonction ? Telle sont les questions à laquelle nous tentons de répondre.

2 - Influence d'un oncle Prêlat.



Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, fils du marquis de Talleyrand, tué au siège de Tournai en 1745, était le frère cadet de Charles-Daniel, père de l'abbé de Périgord. Il était donc le propre oncle de l'abbé de Périgord et avait, depuis la première jeunesse de celui-ci, été son protecteur et le modèle propre à éveiller toutes ses ambitions à la carrière épiscopale. En outre, Mgr de Talleyrand-Périgord, sacré archevêque de Trajanople en 1766, et coadjuteur de l'archevêque de Reims, était devenu à son tour archevêque de Reims à la mort de son titulaire, le cardinal de la Roche-Aymon, le 27 octobre 1777. Homme de grande valeur et de grande piété, très influent auprès du roi, nul doute que la nomination de son neveu à l'agence générale du Clergé ne soit étran-

gère à cette parenté. L'abbé de Périgord était alors, sur le parrainage de son oncle, abbé commendataire de l'Abbaye de Saint-Denis de Reims. Quelques mois plus tard, le 18 décembre 1779, il était ordonné prêtre par Mgr de Grimaldi, comte-évêque de Noyon et suffragant de l'archevêque de Reims, à son plus grand désespoir, nous en relate des contemporains. Choiseul-Gouffier, l'un de ses meilleurs amis depuis sa scolarité au collège d'Harcourt, avait d'ailleurs vainement tenté de l'en dissuader. Et le voilà maintenant élu agent général du clergé, à l'ouverture de l'assemblée quinquennale du clergé, tenue le 31 mai 1780, aux Grands-Augustins. La rapidité de cette promotion est donc assez difficilement compréhensible à nos esprits d'aujourd'hui.

3 - Les dispositions de l'abbé de Périgord à l'exercice de la fonction

Tous les 5 ans, se tenaient les assises solennelles du 1^{er} ordre du royaume, et s'achevaient par le vote d'un « DON GRATUIT » au roi, représentant la contribution de l'Eglise au fonctionnement de l'Etat, mais somme très inférieure à celle qui eut résulté de l'égalité fiscale.

A peine passé le sacre de Louis XVI, le 11 juin 1775, que s'ouvrit au couvent des



Cérémonie du sacre à Reims, le 11 Juin 1775. L'abbé de Périgord, simple sous-diacre était présent à la cérémonie, et son père, Charles-Daniel, était l'un des 4 « otages de la sainte ampoule ».

Grands Augustins, cette assemblée quinquennale du clergé de France. Celle-ci, présidée par Mgr de La Roche-Aymon, permit pour la première fois à Talleyrand, alors à peine âgé de 21 ans, et même pas encore prêtre mais simple sous-diacre (il ne sera ordonné que le 18 décembre 1779), de remplir une fonction officielle et d'attirer l'attention sur lui. Le bureau de l'assemblée comportait 2 secrétaires et 2 « promoteurs du clergé ». Charles-Maurice fut nommé promoteur aux côtés de l'abbé de Vogüé, pour la durée de l'assemblée. Il écrit dans ses Mémoires : « j'observais avec soin la manière dont les affaires se conduisaient dans ce grand corps. » Il y fut nommé à la commission « de la Religion et de la Juridiction. » Très observateur et doué de grandes facilités de compréhension et d'assimilation, il découvre l'ambition qui habite tous les membres du haut clergé et prend conscience des perspectives qui pourraient être les siennes. Se posait alors la question de « l'immunité des biens du clergé », qui

occupa une large partie des séances, dont il deviendra plus tard le rapporteur à la Constituante. Il y fut aussi beaucoup question de l'école publique, un édit de 1763 ayant ôté à l'Eglise l'administration des collèges à la suite de l'expulsion des jésuites. Dès le début de sa carrière il est donc concerné par cette vaste question, qui sera pour lui le prélude d'un vaste et très important « Rapport sur l'instruction publique », qu'il publiera à la fin de la Constituante. Les historiens nous apprennent que cette réunion de 1775 fut particulièrement houleuse en raison des divisions profondes entre « prélats évangélistes », « dévots » attachés à la tradition, et « politiques » acquis aux idées nouvelles.

Au cours de cette même année 1775, Turgot, à la suite d'autres réformateurs, préparait la rédaction de 6 édits réformant profondément la fiscalité française : liberté du commerce des grains, suppression de la corvée remplacée par un impôt en argent frappant ecclésiastiques

tiques, nobles et roturiers, abolition des jurandes et maîtrises, c'est-à-dire la liberté du travail considéré comme un droit naturel, autant de mesures préparatoires à l'égalité devant l'impôt et devant la loi. Ces questions étaient depuis longtemps à l'ordre du jour et Talleyrand y était des plus attentifs alors qu'il était encore au séminaire. Les questions d'économie et de finance l'intéressaient au plus au point. A cette même époque, Adam Smith, promoteur du libéralisme économique, publiait en Angleterre son célèbre ouvrage, « La richesse des nations », texte fondateur de l'économie politique, et qui n'a pas échappé à l'abbé de Périgord.

Le 24 septembre 1775, c'est pour lui et pour la première fois l'indépendance finan-



cière, due à sa nomination d'abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Denis de Reims, lui assurant un revenu annuel de 18 000 livres. Signalons qu'un curé de cam-

pagne à cette même époque n'avait qu'un revenu dit « **portion congrue** » dont le montant avait été fixé à 500 livres par un édit de 1768, ce que Talleyrand fera tout pour améliorer ainsi que nous allons le voir.

C'est au cours de cette assemblée du clergé, qui se clôtura le 13 décembre 1775, que l'abbé de Périgord fut sans doute pressenti pour les très importantes fonctions d'agent général du Clergé, qu'il remplira brillamment de 1780 à 1785.

4 - Talleyrand, agent général du Clergé de France.

Lorsque nous évoquons Talleyrand, nous pensons aussitôt à son action politique et diplomatique sous les règnes successifs qu'il a servis, mais nous oublions ou ne savons pas quelles ont été l'importance et la variété de son action au cours de cette période déterminante de sa carrière.

Par sa motivation pour la fonction, attentif qu'il avait été aux débats de l'assemblée de 1775 et du grand intérêt qu'il portait aux affaires économiques de son temps, Talleyrand fut élu pour 5 ans, avec son condisciple l'abbé de Boisgelin, comme agent général du clergé de France, charge qu'il exerça de mai 1780 à septembre 1785. Cette collaboration ne dura

guère, l'abbé de Boisgelin s'étant fait prendre en flagrant délit dans une affaire de mœurs, ce qui lui valut la déchéance de la fonction. L'abbé de Périgord se retrouvant alors seul pour l'assumer, déploya alors une énorme somme de travail pendant toute la durée de son mandat.

La fonction était à la fois juridique et financière.

a) Le juridique.

Son rôle était de surveiller les arrêts du Parlement de Paris et des autres cours de justice (Cour des aides, Parlements des Etats, Conseil des dépêches etc...) et de vérifier qu'ils ne portaient pas atteinte au droit inaliénable de la juridiction épiscopale. A ce titre, son rôle était de défendre les droits du clergé. Il rédigeait des projets de loi sur des questions de sauvegarde des intérêts de l'Eglise et des évêques, et Charles – Maurice s'y employa avec un zèle et une efficacité qui furent soulignés par son ordre à l'issue de son mandat. Il rédigea un rapport très apprécié sur « **Les principes de la juridiction ecclésiastique et la distinction entre le pouvoir d'ordre et le pouvoir de juridiction** » (Talleyrand et l'ancienne France-Michel Poniowski-p. 158).

b) La discipline au sein de l'Eglise.

Nous avons vu que des courants très puissants mettaient aux prises les « évangélistes », les « dévots » et les « politiques » ; Les querelles entre gallicans, jansénistes et presbytériens étaient loin d'être apaisées et l'autorité du pape était souvent mise en cause, jusqu'à vouloir substituer une église nationale à l'église vaticane. En sa qualité, l'abbé de Périgord avait accès auprès du roi et de son conseil pour obtenir des arrêts d'interdiction. Il obtint notamment des arrêts interdisant tout rassemblement de curés contestataires, sans autorisation gouvernementale. Mais outre ce rôle qu'il remplissait avec sérieux et conscience, l'abbé de Périgord saura se souvenir de tout ce mécontentement profond au sein de son Ordre lorsqu'il remplira ses fonctions de député du clergé et de président à la Constituante.

c) Les finances du clergé

C'est là l'une des plus importantes responsabilités de l'agent général, et l'abbé de Périgord va exceller à les assumer. L'organisation de l'Eglise en tant qu'Ordre comportait un Receveur Général du clergé élu pour 10 ans et des Receveurs Provinciaux. Le Receveur Général était une sorte de banquier du clergé, de trésorier chargé de recouvrer les dîmes, de négocier et de percevoir les emprunts du clergé

contractés pour payer le « don gratuit au roi », et de remplir le rôle de payeur général.

Le rôle de l'agent général était de contrôler les comptes du receveur général et des receveurs provinciaux et de surveiller leurs caisses. Il devait vérifier l'emploi des fonds dans l'intérêt du clergé, et à ce titre devait viser toutes les quittances et titres autorisant une dépense. Il intervenait également dans la négociation des emprunts pour le financement du don gratuit. Et c'est là où l'abbé de Périgord va s'initier à la finance, et où il va se révéler l'excellent financier qu'il restera tout au long de son existence.

d) Les professeurs de l'abbé de Périgord à la finance.

Ordonné prêtre, titulaire d'une rente et indépendant financièrement, il s'installe à Bellechasse, quartier du faubourg Saint-Germain, « dans une maison petite et commode ». C'est là qu'il va recevoir ses amis et notamment ceux qui vont être ses professeurs d'économie et de finance. Citons d'abord le banquier Suisse Isaac Panchaud, fondateur de la Caisse d'escompte sous Turgot, société anonyme dont le but était de soutenir le commerce par l'escompte de lettres de change et de tous autres effets négociables. Elle faisait aussi le commerce de l'or et

de l'argent. Pendant le mandat de l'abbé de Périgord, en 1783, la caisse fut au bord de la faillite, due à la spéculation sur les devises, à la liquidation de la guerre d'Amérique et au remboursement des emprunts ruineux pour la France du banquier Necker.

Or l'Agence générale du Clergé détenait plus de 2 millions de livres en billets de la Caisse. Une commission fut nommée pour auditer les comptes de la Caisse et faire un rapport à son Assemblée générale. Ce furent Panchaud et l'abbé de Périgord, considérés comme les meilleurs techniciens, qui furent choisis pour faire ce travail. Grâce à cette mission, la Caisse fut sauvée en octobre 1783, par un emprunt en loterie de 24 millions de livres, permettant de rembourser à la Caisse 6 millions de livres déjà échus. A cette Assemblée, l'abbé de Périgord se fit le promoteur du Crédit public par la création d'une banque pour le maintien du bas prix de l'argent et du taux de l'escompte à 4,5%, la surveillance des administrateurs, et la limitation des banquiers au Conseil. A la fin de 1784, le crédit de la caisse était complètement rétabli. Fin 1785, une vive spéculation s'abattit sur les titres de la caisse, et Calonne, alors contrôleur général des finances, fit appel à **Mirabeau** et à **Talleyrand**, pour endiguer la crise et lutter contre l'agiotage.

Citons encore comme professeur de finance de l'abbé de Périgord, **Calonne** lui-même, dont Il devint d'ailleurs un véritable collaborateur, participant à la rédaction de son célèbre « Précis d'un plan d'amélioration des finances » présenté à Louis XVI en 1786, **Radix de Sainte-Foy**, ami intime et spécialiste en finance, agiotage et spéculation, **Jean François Foulon**, intendant militaire et spécialiste en finance publique, **Jean-Louis Favier**, spécialiste en affaires internationales, et d'autres encore...

Il faut tenir compte pour apprécier cet intérêt de Talleyrand pour la finance, de tout ce qu'elle représentait à l'époque. Nous étions encore marqués en France par la déroute de Law sous la régence et par la faillite de la Cie des Indes Orientales et de la ruine qu'elle entraîna. A cette époque de la régence, qui n'était pas si éloignée, c'est le début des



*Calonne, par Mme Vigée Lebrun
(Château de Windsor)*

opérations de change et de spéculation sur les monnaies et d'escompte de papier, de l'agiotage qui va tenter tous les spéculateurs de l'époque, et de la création de billets qui vont « chasser la monnaie » et entraîner une spirale spéculative infernale

En 1783, en pleine activité de Talleyrand à l'agence du clergé, Calonne est nommé contrôleur général des finances, c'est-à-dire ministre des finances. Et Talleyrand, avec son ami le banquier Isaac Panchaud, devient l'un des principaux conseillers financiers du ministre. Panchaud avait une connaissance très approfondie des marchés de Londres et d'Amsterdam, auteur du livre « Réflexions sur l'état actuel du crédit public de l'Angleterre et de la France ». A cette époque, le poison de l'agiotage, ou spéculation boursière frelatée, proche de ce que nous appellerions « circuit de cavalerie », était un mal qui tendait à se développer. Il fallait aussi apurer les dettes de guerre en Amérique et faire face à la charge exorbitante des dépenses de la cour. Pour y faire face il fut notamment émis un emprunt ruineux de 125 millions de livres en 125 000 titres de 1000 livres, portant intérêt de 5%, sur 25 ans, divisé en 25 séries de 5000 billets remboursables avec prime, les premiers avec 15% en sus du capital, et les derniers

jusqu'à 100 % . Procédé ruineux. Le mot est lâché, c'est la loterie. Les capitaux affluent, propres à stimuler l'agiotage. On jouait à terme, à la hausse ou à la baisse. A la même époque, deux innovations importantes : la généralisation des titres au porteur et la constitution de sociétés par action. Un nombre toujours croissant de valeurs sont inscrites à la cote des agents de change, au nombre desquelles les actions de la Caisse d'Escompte, fondée par Panchaud sous Turgot et dont le Clergé était l'un des principaux actionnaires. Fébrilité rue Vivienne aux heures d'ouverture de la bourse et au Palais-Royal, où se retrouvaient les agioteurs. Au nombre des conseillers de l'équipe qui entoure Calonne, nous rencontrons Dupont de Nemours, le banquier Panchaud, qui forma et suscita l'admiration de Talleyrand, Narbonne, le duc de Lauzun, l'abbé Louis qui deviendra lui aussi ministre des finances, Mirabeau, et l'un des plus influents par son travail, son intelligence et les intérêts du clergé qu'il représente, Talleyrand. En 1783, suite à sa réorganisation, les actions de la Caisse d'Escompte devinrent l'objet d'une intense spéculation. En 12 mois, le cours passa de 3600 à 8000 livres. Face au danger de la spéculation, un arrêt de janvier 1785, déclara nulles « les opérations à primes et engagements illi-

cites couvrant les dividendes de la Caisse d'Escompte ». A cette même époque, Talleyrand se lia avec Mirabeau, lui aussi très porté sur l'agio-tage. Envoyé en Allemagne, il fut son correspondant de juillet 1786 à mars 1787. Tout ceci illustre la très forte compétence et expérience financière acquise par l'abbé de Périgord au cours de son mandat, propres à développer aussi son gout du jeu, ce qui le privera d'un mandat de ministre des finances, compatible avec un évêché, auquel il songeait à l'époque.

Il est enfin un épisode de l'agence que nous nous plaçons à souligner. C'est celui que nous intitulerons « **le département des décimes.** » En commençant l'exercice de ses fonctions, l'abbé de Périgord découvre la profonde anomalie que représente la répartition du revenu de l'église entre ses membres. La majeure partie de celui-ci est accaparé par le haut clergé-évêques, chanoines, abbés commendataires- alors que seule une petite fraction de ce revenu est réparti entre 85% des membres du clergé représenté notamment par les curés de campagne, qui n'ont pour tout revenu que la « portion congrue », fixée à 500 livres par l'assemblée de 1768, non révisée depuis et dont la valeur n'avait cessé de baisser à proportion de la hausse du blé et de la dépréciation du marc d'argent.

A l'ouverture de l'assemblée de 1780, il fut demandé aux agents de préparer les changements à faire pour remédier à cette inéquitable répartition. Une enquête dut être faite par l'agence générale pour connaître les besoins et les possibilités de chaque diocèse. A partir du résultat de cette enquête, l'abbé de Périgord fit un remarquable rapport qu'il lut devant l'assemblée de 1785. Il souligna que d'après la valeur du marc d'argent et celle des denrées, le montant de cette rémunération devait être porté à 750 livres. Or il échoua dans sa demande et la portion congrue resta fixée à 500 livres.

On peut penser qu'il en fut profondément dépité, et qu'il conserva le souvenir de cette injustice, en y remédiant d'une manière magistrale au cours de la Constituante.

Conclusion.

Secondé par 4 secrétaires ecclésiastiques nommés par lui, en les personnes de MM. Mannay, son ancien professeur à St Sulpice, Bourlier, Duvoisin et l'abbé des Renaudes, alors vicaire général de Tulle, le travail fourni et les services rendus à l'église sont considérables.

Nul doute que c'est au cours de cette période capitale de sa longue carrière, que l'abbé de Périgord prit conscience des possibilités de carrière

politique et diplomatique qui s'ouvraient à lui.

Très doué, nanti d'une très grande puissance de travail, et rencontrant de pair avec ses tâches administratives et financières austères, de grands succès dans le monde et dans les salons de cette époque, « encore délicate » à une certaine frange de la population à laquelle il appartenait, il prit conscience du rôle qu'il serait un jour appelé à jouer. Il acquit aussi pendant son Agence du Clergé une connaissance unique du premier corps de la société, qui n'eut plus aucun secret pour lui et qui lui permit toutes les audaces qui choquèrent et peuvent choquer encore tant de ses pairs. Mais surtout, comprenons que tout cela est à apprécier dans le contexte unique de cette époque charnière entre hier et aujourd'hui.

Fait à Lesdins, juin 2012

■ Georges Lefavre

TALLEYRAND ET L'ÉGLISE.

Le mariage de Talleyrand.

Le 3 mai 1802, la nouvelle du mariage de Talleyrand fait le tour de Paris. Mme de Staël l'écrit à Mme Récamier. Bonaparte souhaite, en effet, rétablir l'ordre moral dans la République et demande à Talleyrand de se marier.

Pendant la négociation du Concordat, Bonaparte avait imaginé rendre l'ancien évêque d'Autun à l'Église pour le charger des affaires religieuses. C'est en tous cas ce qu'il confia ultérieurement à Las Cases¹. Apparemment, la question de savoir à qui les femmes des ambassadeurs étrangers devraient faire la révérence lorsque leur mari irait rencontrer le ministre des Relations extérieures fut un élément majeur dans cette décision de Bonaparte qui commença par exiger de Talleyrand qu'il bannisse Mme Grand de sa maison.

En prenant connaissance de cette nouvelle, Mme Grand, qui fréquentait Joséphine, fut ainsi admise en audience auprès du Premier Consul et eut gain de cause après une entrevue larmoyante. Bonaparte se serait écrié : « Eh bien ! Que Talleyrand vous épouse et tout sera arrangé. Mais il faut que vous portiez son nom ou que vous ne paraissiez plus chez lui ».² Talleyrand reçut cet ultimatum avec un délai de réflexion de vingt-quatre heures.

Déclarés bons pour le ma-

riage : mais Talleyrand était évêque et Mme Grand était mariée

Le ministre des Relations extérieures avait été l'un des négociateurs du Concordat et, au lendemain de la restauration religieuse dont il était l'un des artisans, il lui était difficile d'échapper au mariage religieux.

Il fallait donc que Catherine-Noël Worlée épouse Grand divorce. C'était facile car, selon la loi révolutionnaire, il suffisait d'alléguer un prétexte quelconque. Elle fit valoir que son mari n'avait pas donné signe de vie depuis cinq ans et l'union de Mme et M. Grand fut annulée à la mairie du II^e arrondissement. Talleyrand, lui, n'avait jamais été relevé de ses vœux de célibat quand bien même il avait essayé d'obtenir cette faveur lors des négociations du Concordat : la question des prêtres mariés avait été soulevée dès le 26 janvier 1801 par l'abbé Bernier, délégué du gouvernement français. Il écrivait au Saint-Siège : « Le gouvernement, qui veut la paix de tous, désire que l'on ouvre la porte salutaire de la communion catholique... et que l'on fasse revivre à leur égard les dispositions prises par le concile d'Ancyre en 314 à l'égard des diacres mariés, s'ils veulent vivre et mourir en catholiques... »³.

Bonaparte avait même rédigé en ce sens un article du Concordat. Mais Mgr Spina, le représentant du Saint-

Siège, avait émis des réserves à ce sujet : l'Église n'entendait pas laisser au pouvoir laïc la capacité de trancher des questions relevant purement de sa compétence. En outre, elle faisait une grande distinction entre les séculiers et les réguliers. Pie VII s'en expliqua dans une lettre du 12 mai 1801 adressée à Bonaparte.

Talleyrand s'en offusqua et devint soudainement moins souple dans la négociation. Il ramena la discussion sur ce terrain, notamment dans sa lettre du 29 mai 1801⁴ : « Le Saint-Père a supprimé, dans son projet, l'article relatif aux ecclésiastiques mariés... Cet article est moralement aussi indispensable que l'est, politiquement, celui relatif aux biens nationaux... ».

Sur instruction de Talleyrand, Blanc d'Hauterive revint sur le sujet le 13 juillet 1801 dans un rapport destiné à réveiller la méfiance de Bonaparte. Trop tard : le Concordat fut signé le 15 juillet sans mention des prêtres mariés. Le Saint-Père s'exprima encore une fois le 15 août dans un bref adressé à l'archevêque de Corinthe par lequel il absolvait les sous-diacres, diacres et prêtres du clergé séculier qui s'étaient mariés ou qui avaient renoncé à leur état.

¹ Comte de Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, Ernest Bourdin, Paris, 1842

² Cité par Bernard de la Combe, *la Vie privée de Talleyrand*, Librairie Plon, Paris, 1910

³ Bernard de la Combe, *op. cit.*

⁴ Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, *Mémoires de Talleyrand*, Jean de Bonot, Paris, 1984

Après ce premier échec, Talleyrand écrit au Pape

En février 1802, Talleyrand rédige une supplique en latin destinée au Saint-Père, le légat Caprara prépara une note confidentielle pour Consalvi et un courrier extraordinaire partit pour Rome où il arriva le 26 février.

Les propos du légat recommandaient la démarche du ministre des Relations extérieures qui demandait pardon au Pape pour les erreurs très graves qu'il avait commises (de erroribus gravissimis a se commissis). Il insistait sur le travail méritoire déployé par Talleyrand au rétablissement de la religion et sur l'importance qu'accordait le Premier Consul à cette affaire.

A Rome, Mgr Di Pietro fit un rapport dans lequel il releva le caractère vague des promesses de Talleyrand et rappelait que Talleyrand avait été le consécrateur des premiers évêques constitutionnels, donc « l'auteur » du schisme. Malgré tout, le Pape décida de la préparation d'un bref qui fut achevé le 18 mars. Ce document exhortait Talleyrand à réparer, par des paroles et par des actes, le mal qu'il avait fait à l'Eglise. Il donnait même à Talleyrand la bénédiction apostolique.

Mais ce bref était accompagné d'instructions secrètes émanant du cardinal Consal-

vi et du cardinal Antonelli. Or ce dernier document impliquait une pénitence, Talleyrand devant s'agenouiller au confessionnal. En cas de refus, il faudrait exiger de lui une déclaration écrite.

Au final, le cardinal-légat ne présenta même pas ce



bref à Talleyrand, sûr qu'il était que cela lui déplairait.

Dernière tentative de Talleyrand par le biais d'une négociation officielle

Le 27 mai 1802, le chef d'escadron Lefèvre partait précipitamment pour Rome avec une recommandation du gouvernement français pour le Saint-Père. En même temps, Talleyrand écrivait au cardinal secrétaire d'Etat. Le représentant français auprès du Saint-Siège, Cacault, avait reçu la mission de transmettre les documents et de suivre l'affaire.

Il ne s'agissait plus d'une demande bienveillante émanant d'un particulier, mais d'une amorce de négociation d'Etat à Etat faisant encourir le risque de compromettre la restauration religieuse en

France.

La machinerie du Vatican se mit en route : l'archiviste, Mgr Marini, passa au crible les exemples allégués dans la lettre de Talleyrand; Mgr Di Pietro rédigeait un rapport; les cardinaux Antonelli, Spina et Consalvi délibéraient avec le théologien du Pape, Mgr Bertazzoli.

Dès le 15 juin, Consalvi indiquait par lettre chiffrée aux nonces que Talleyrand serait rendu à la vie laïque, mais qu'il ne serait pas autorisé à se marier.

Caprara, pris entre le marteau et l'enclume, écrivit encore le 3 juillet à Consalvi une note pressante pour que le Saint-Siège reconsidère sa position. Mais le Pape avait déjà signé son bref le 29 juin. Le rapport de Mgr Di Pietro contenait une réfutation point par point des exemples cités par Talleyrand et concluait sur une phrase cinglante : « Jamais une dispense de célibat n'a été accordée à qui que ce soit ayant été au préalable revêtu du caractère de l'évêque⁵ ».

Le Premier Consul reçut les dépêches du Vatican vers la mi-juillet et transmis à Talleyrand, alors aux eaux de Bourbon-l'Archambault, un billet sec et court le 20 juillet disant qu'on avait reçu une réponse du Saint-Siège. Talleyrand pressa alors Caprara de lui transmettre le bref du Pape, ce qui fut fait le 22 juillet. Sans plus se manifester.

Talleyrand ne s'avoue pas



vaincu pour autant

L'affaire du mariage ne se termina pas pour autant : elle fut abordée publiquement lors de la séance du 19 août du Conseil d'Etat. Portalis, chargé des cultes, rappela le premier article de la loi du 18 germinal dans lequel les « ... bulle, bref, ... ne pourront être reçus, publiés, imprimés ni autrement mis à exécution sans l'autorisation du gouvernement » et proposa son enregistrement. Cambacérès, qui présidait la séance, insista en disant que « c'était le seul moyen d'empêcher que la Cour de Rome n'empiète en France sur l'autorité temporelle⁶ ».

Et le lendemain, les consuls prirent un arrêté pour promulguer le bref, Bonaparte signifiant lui-même au ministre de la justice, Abrial, de l'insérer au Bulletin des lois : « Les consuls de la République, vu le bref du pape Pie VII donné à Saint-Pierre de Rome le 29 juin 1802 ; sur le rapport du conseiller

d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes – le Conseil d'Etat entendu,

Arrêtent :

Le bref du pape Pie VII donné à Saint-Pierre de Rome le 29 juin 1802 par lequel le citoyen Charles-Maurice Talleyrand, ministre des Relations extérieures, est rendu à la vie séculaire et laïque, aura son plein et entier effet ».

Le Premier Consul avait interprété le bref à sa façon. A Rome, par contre, ce fut la consternation. Consalvi écrivit aussitôt aux nonces de toutes les cours d'Europe ; il fit insérer un article dans certains journaux d'Italie. Mais aucun ne le publia en France.

Le mariage eut lieu le 9 septembre 1802 dans la villa de Neuilly de Talleyrand en présence de quelques parents et amis. Le lendemain, le mariage fut célébré à



Monceaux, au domicile particulier du maire du Xe arrondissement. Quant au mariage religieux, le registre

paroissial d'Epinaay, dans la vallée de Montmorency où le curé M. Pourez aurait pu célébrer la cérémonie, a disparu et les archives des Missions étrangères, dont l'Eglise - rue du Bac, près de l'hôtel Galliffet - aurait pu héberger la bénédiction ne contiennent aucune mention non plus. Le bruit se répandit également dans Paris que Talleyrand aurait fait venir le curé d'Epinaay à Saint-Gratien où habitait son ami et témoin, l'amiral Bruix.

Rien ou presque dans les Mémoires de Talleyrand

Talleyrand ne consacre que quelques lignes de cette affaire dans ses Mémoires : « Il y avait eu à Milan plusieurs conférences avec un envoyé du pape Pie VII élu à Venise comme successeur de Pie VI : ces conférences ont été le point de départ du Concordat signé plus tard à Paris par le cardinal Consalvi... C'est après cette grande réconciliation de l'Eglise, à laquelle j'avais puissamment contribué, que Bonaparte obtint du pape un bref pour ma sécularisation. Ce bref est daté de Saint-Pierre de Rome le 29 juin 1802⁷ ».

■ Patrick Lehner.

⁶Bernard de la Combe, *op. cit.*

Avons-nous une dette envers le diable boiteux?

Les grands personnages de l'histoire ont un destin commun : ils peuvent être détestés ou admirés mais ne sont jamais inconnus. Le cas particulier de Charles-Maurice de Talleyrand Périgord illustre parfaitement cette réflexion. Pensez donc ! Le terme de "caméléonisme politique" a été forgé par ses détracteurs. En fait, ces historiens considèrent la passion viscérale pour le pouvoir comme étant la seule cause du manque de cohérence de la politique de Talleyrand. Il s'agit là d'une sentence sans appel. Talleyrand aurait servi l'Église sous l'Ancien Régime, la démocratie pendant la Révolution, puis Napoléon au temps de l'Empire et enfin Louis XVIII au cours de la Restauration, seulement et uniquement pour poursuivre ses intérêts personnels. Du côté opposé, on ne peut pas dire que les jugements soient moins catégoriques. De nombreux historiens le considèrent comme le plus "fidèle" serviteur de l'État. Ils rappellent, pour le prouver, que c'est seulement et exclusivement grâce à l'habileté diplomatique de Talleyrand que le Congrès de Vienne a consenti à laisser à la France les frontières acquises avant l'instauration de l'Empire. Selon Capéfigue, cette sorte de raffinement extrême de l'intelligence élèverait Talleyrand directement au rang de l'un des plus importants acteurs de la "grandeur" nationale.

La trop évidente contradiction entre ces opinions suggère d'accueillir les jugements des historiens avec une extrême prudence. La présente brève communication se garde bien, de toute façon, de la tentation de prendre position pour l'un ou l'autre parti. Elle se propose un objectif extrêmement limité: tenter de comprendre si une initiative particulière prise par Talleyrand à l'époque révolutionnaire pourrait être à l'origine de certains des principes qui ont influencé de façon décisive la politique culturelle européenne au cours de la période à cheval sur les XIX^e et XX^e siècles.

2- Élu député aux États-Généraux en tant que représentant du Clergé en 1789, Talleyrand fait ensuite partie à l'Assemblée Nationale, du Comité de la Constitution. A ce titre, au cours des 10 et 11 septembre 1791, il soumet à l'attention des députés un projet de réforme de l'instruction. Selon ses propres mots, cette mesure revêtirait un caractère d'urgence pour plusieurs raisons. Dans la France de ces années-là, l'instruction n'est pas accessible à la majeure partie des citoyens. Elle est dispensée à certains privilégiés de manière incomplète et leur inculque, en outre, des préjugés et des convictions erronés. D'un autre côté, les notions exposées aux enfants n'ont aucun lien avec la réalité sociale dans laquelle, devenus adultes, ils seront amenés à agir. Enfin, et ce n'est pas la moindre

raison, l'instruction est imprégnée d'esprit "religieux", utile seulement pour les sujets destinés à vivre dans un couvent. La nouvelle constitution, observe encore Talleyrand, limite les pouvoirs du roi et confie au peuple la gestion de la vie politique dans son intégralité. Peut-on vraiment croire, se demande l'orateur, que le peuple puisse légiférer s'il reste dans l'ignorance la plus totale? C'est un devoir moral, après lui avoir conféré le pouvoir politique, de lui donner aussi la possibilité de le gérer avec la sagesse requise, et on ne peut s'y soustraire. L'idée de fond est que si le suffrage est universel, l'éducation doit elle aussi être universelle. Ne pas résoudre pareille équation, c'est laisser la liberté et l'égalité demeurer lettre morte. Pour ces raisons, l'instruction est due indistinctement à tous, quel que soit l'âge et le sexe. Le but principal du projet de Talleyrand est politique : l'éducation doit former des citoyens. Faire connaître à tout le peuple la Constitution équivaut à le mettre dans les meilleures conditions pour qu'il puisse la défendre et l'améliorer. La fine fleur de la pensée de Talleyrand apparaît quand il parle des limites du travail de l'Assemblée Constituante : réformer ne doit pas signifier imposer des règles intangibles à la postérité. La politique est étroitement liée au développement de la société. Par conséquent, chaque réforme est temporaire et provisoire. Les critères généraux qui guident

le législateur, constituent une sorte de cadre théorique toujours passible de modifications. La prise de conscience libérale est, de toute façon, évidente : abolir les obstacles qui empêchent les individus d'affirmer leur liberté politique et économique ne peut et ne doit pas signifier abolir les différences. Éradiquer l'ignorance, explique Talleyrand, ne peut pas non plus vouloir dire éliminer le talent.

3- Quatre niveaux d'instruction sont prévus : L'école primaire, élémentaire, pour tous doit être présente dans chaque canton, c'est-à-dire auprès de chaque assemblée primaire. Ce niveau d'instruction ne doit constituer qu'une victoire partielle sur l'ignorance. Les écoles cantonales ne doivent pas seulement enseigner à lire, écrire et rédiger, comme cela se faisait dans les anciennes écoles religieuses. Les enfants doivent aussi étudier l'histoire, la géographie, la langue française, la religion, la morale et la politique. Le niveau suivant est constitué par l'instruction moyenne, ou secondaire. Ce type d'école doit être présent dans chaque district ou chef-lieu d'arrondissement. On devra y enseigner les langues anciennes et une langue vivante, l'histoire universelle, la religion et les droits politiques. Les enseignements devront être organisés par matières, et non par classes. Une telle innovation, selon Talleyrand, devrait créer, d'un côté un rapport plus étroit entre les élèves et

les professeurs, de l'autre, devrait responsabiliser au maximum les enseignants. Les écoles du troisième niveau doivent préparer les jeunes gens à quatre professions distinctes : religion, droit, médecine, art militaire. Devront être instituées : quatre écoles de médecine, vingt écoles de droit, vingt-trois écoles militaires. De leur côté, les études de théologie doivent développer la morale évangélique, la tolérance, le devoir d'état et la discipline. Ces "écoles spéciales" doivent être présentes dans chaque chef-lieu de «département». L'élite intellectuelle, elle, sera regroupée à Paris dans un Institut National, unique dépositaire de l'enseignement supérieur. L'Institut National formera des hommes de grande culture, c'est-à-dire ceux qui sont destinés à faire progresser les lettres, les arts et les sciences. La plus haute autorité de l'enseignement devrait être constituée par un collège de six commissaires nommés par le roi. Cet organisme aurait, de plus, la charge d'établir chaque année un rapport sur l'état de l'instruction dans la totalité de la nation. Les professeurs choisis avec soin par cette autorité seront également nommés par le roi. Ils ne sont pas inamovibles, mais doivent être garantis contre de possibles incidents de parcours. Des prix d'encouragement devront être institués pour ceux qui s'impliquent le plus et qui mettent en œuvre de nouvelles méthodes éducatives. Dans son projet,

Talleyrand insiste particulièrement sur l'enseignement de la langue nationale. Le désir de l'unité du pays lui suggère d'éliminer les dialectes, cause de division et reste de la féodalité. L'uniformité de la langue, écrit-il, est nécessaire pour consolider l'amalgame politique : la langue de la servitude ne peut être la même que celle de la liberté. L'ignorance de la langue nationale est un dommage irréparable : il faut rendre les habitants des campagnes les plus reculées à même de comprendre parfaitement leurs droits et leurs devoirs, selon les formes suivant lesquelles ils seront promulgués par les lois.

4- Après avoir écouté l'exposé des trente-cinq paragraphes dont se compose le projet, l'Assemblée Constituante, étant donné la délicatesse du sujet, en renvoie l'approbation à la séance du 25 septembre 1791. C'est alors que le député François Buzot, notable expert en droit, quoique louant l'intention du projet de Talleyrand parce que "c'est vouloir mettre l'éducation à la portée du peuple", objecte que "les élections pour le renouvellement de l'Assemblée Nationale étant désormais imminentes, le temps manque pour une ample discussion sérieuse et approfondie". Il propose donc de "ne rien faire, étant donné qu'on ne dispose pas du temps nécessaire pour oeuvrer au mieux". Talleyrand demande donc que, sans

entrer dans le détail de chaque point du projet, l'Assemblée se prononce au moins sur la question vitale pour l'avenir politique du pays : la création de l'école cantonale publique gratuite. Son discours passionné conquiert l'appui inconditionnel du député Bon Albert Briois de Baumetz qui reconnaît que la seule garantie de l'égalité politique, établie comme principe par la nouvelle Constitution, c'est un système éducatif qui mette l'instruction publique dans son ensemble à la disposition de toute la population, en dehors de toute différence de quelque nature que ce soit. Le résultat final est assez décevant. L'Assemblée se limite à louer l'initiative de Talleyrand, en ordonne la publication et la diffusion, à la charge de la dépense publique, mais précise que cela ne doit en aucun cas constituer un précédent pour la "régénération de l'éducation" en France. Le jour suivant, on décide de renvoyer l'examen du texte à la prochaine réunion ; mais le 30 septembre, l'Assemblée Constituante cessa d'exister. L'Assemblée Législative se montra immédiatement peu disposée à recueillir l'héritage de la Constituante. Il advint ainsi que le travail de Talleyrand, certainement à l'avant-garde par la clairvoyance politique, quoique emphatique et peu facile à lire selon les normes actuelles, n'a jamais eu l'honneur, qu'il aurait en fait mérité, d'être sou-

mis à un examen détaillé. La lecture du texte frappe cependant par des côtés de modernité, de sagesse et de modération. L'abbé Henri Grégoire, qui a réalisé la réforme révolutionnaire de l'école française pendant la



Terreur, ne cache pas, dans ses écrits, la dette contractée envers Talleyrand.

5- La grande nouveauté du projet n'est pas seulement l'institution de l'école cantonale ouverte à tous ceux qui habitent dans les endroits les plus reculés du pays, ni dans le fait qu'elle doive être étendue aux travailleurs déjà adultes et aux femmes. Ces principes étaient déjà débattus au temps des lumières. Talleyrand y ajoute, de sa part, l'idée que l'école cantonale doit être gratuite. Ce n'est pas tout. Il explique encore que son respect total de la liberté individuelle l'a empêché de prévoir que l'instruction élémentaire soit rendue obligatoire. Cette notion de la gratuité de l'enseignement ne concerne par contre pas les autres niveaux de l'instruction publique.

Celui qui désire acquérir les connaissances relatives à une profession libérale doit, selon Talleyrand, pourvoir à sa propre instruction avec ses propres moyens, excepté le cas de talents exceptionnels pour lesquels il est nécessaire d'instituer des bourses d'études nationales.

6- Au cours d'une agréable conversation qui se déroulait dans un des célèbres cafés du Boulevard St Germain, par un tiède après-midi d'automne, un collègue qui enseigne l'histoire moderne à la Sorbonne m'a fait part d'une confidence : "Depuis le lycée" me racontait-il "je croyais que le seul homme politique de la Révolution était Robespierre parce que ce fut le seul à prêter attention à l'intérêt général. Petit à petit, j'ai changé d'opinion. Pré-tendre incarner l'intérêt général, se faire le champion de la vertu, comme le fit l'incorruptible, conduit inévitablement au totalitarisme, parce que personne ne peut être, ni le dépositaire, ni l'interprète de l'opinion publique". N'étant pas professeur d'histoire politique, je ne suis pas en mesure de décider s'il avait raison.

■ Ubaldo Sanzo
Università del Salento
traduction Renée Toury

PARIS À L'ÉPOQUE DE TALLEYRAND : LE PALAIS ROYAL

L'histoire du Palais-Royal et de son quartier est emblématique de ces années précédant et suivant la Révolution française, tout comme la vie Charles-Maurice de Talleyrand qui a lui-même fréquenté ce quartier à la mode à son époque. Ici le « génie » du lieu rassemble le désir profond de liberté et de changement, un certain idéalisme, mais aussi la violence, la débauche pour finir avec le charme discret de la bourgeoisie.

Brève histoire du Palais Royal. La création du Palais Royal

En 1624, le Cardinal de Richelieu demande à l'architecte Jacques Le Mercier de lui construire un palais à proximité du Louvre. Côté Louvre, la cour s'ouvre sur une petite place d'arme. A l'arrière du palais, au nord, les jardins s'étendent sur plus de 400m de longueur sur les remblais des anciens remparts de Charles V. Le Palais Cardinal est né.

Richelieu y crée une salle d'opéra de 400 places (à l'angle sud-est du palais ; à droite sur la gravure d'Isarël Sylvestre) ; c'est l'ancêtre de la future Comédie Française ; là où Molière donnera sa dernière pièce avant de mourir.

A la mort de Richelieu en 1642, le Palais Cardinal devient Palais Royal;

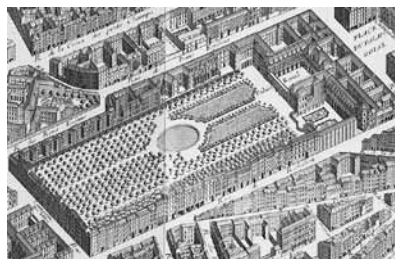
résidence du jeune Louis XIV et de son frère Monsieur ; Philippe d'Orléans avec leur mère Anne d'Autriche.

En 1692, Louis XIV décide de le donner en apanage à son frère. Le Palais Royal deviendra résidence des Orléans. Ainsi à la mort de Louis XIV, en 1715, son neveu, le Régent y installe le gouvernement jusqu'à la majorité de Louis XV en 1723.



Le Palais-Royal à l'époque de Louis XIV ; gravure d'Isarël Sylvestre

Les transformations du duc d'Orléans dit Philippe Égalité



Sous Louis XVI, le duc de Chartres, ou d'Orléans, futur Philippe Égalité et cousin du roi, hérite du Palais Royal. C'est un homme très dépensier. Il décide donc de faire une opération immobilière afin de pouvoir renflouer sa trésorerie par de nouveaux revenus locatifs. Il va donc créer 3 ailes sur les côtés du jardins ; à l'ouest, au nord et à l'est. Pour y accéder il fera ouvrir 3 rues

du nom de ses 3 fils ; rue de Montpensier, rue de Beaujolais et rue de Valois.

Les habitants jouxtant le jardin protestent car leur vue magnifique est menacée par ces futures constructions et ruelles, en vain. Les galeries du Palais Royal verront le jour en 1781 avec l'architecte Victor Louis (architecte de l'Opéra de Bordeaux) dans un style très solennel : pilastres à chapiteaux composites encadrant les arcades et les étages, couronnement de balustrades à vases Médicis. L'architecture est digne de celle des Palais, les habitants, de grands bourgeois, pourront rêver de rivaliser avec la noblesse. La Révolution n'est pas loin...

Les 3 ailes ont 3 fonctions ; circulation, commerce et habitation; galeries et commerces (dont plus de 180 boutiques et 113 cafés et restaurants) au rez-de-chaussée, 66 maisons aux étages, au dessus des entresols. L'espacement de 3 arcades correspondant à une maison. Toutes les belles pièces de séjour donnent à l'étage noble sur le jardin.

2 types de revenus sont donc générés : baux commerciaux et baux d'habitation.

C'est une ville en miniature, un Paris dans Paris. Il fait l'étonnement et l'admiration des parisiens, des provinciaux et des étrangers

En 1790 le russe Nikolai Karamzine s'écrit « Tout ce qui est possible de trouver à Paris est au Palais-Royal »

Un autre contemporain dira : « Paris est la capitale de la France, le Palais-Royal est la capitale de Paris »

Quand à Louis XVI, il ironise « Eh bien mon cousin, il paraît que vous ouvrez boutique ? On ne vous verra plus que le dimanche! »

Les galeries de bois

A l'origine du projet, 4 ailes devaient être bâties. Seules 3 furent réalisées. Mais devant le succès des 3 galeries, l'emplacement de la 4ème aile voit une installation provisoire, comme se faisaient les baraques de foire ou les tréteaux de théâtre en plein air. Ce sera les « galeries de bois ».

En 1792 un toit en verre est inséré pour éclairer une partie de la galerie ; les galeries de bois seront rebaptisée galeries de verre.



Les galeries de verre, fin 18e

Cette galerie de bois, ensuite galerie de verre, formait une véritable rue piétonne couverte favorisant ainsi le commerce par son confort, à l'abri des intempéries, des bruits de la ville, de la poussière et la boue des rues car la plupart n'étaient pas pavées.

Elle va inspirer la création des passages couverts sous

verrière parisiens qui naîtront de la spéculation issue des ventes de biens préemptés aux nobles et au clergé pendant la Révolution.

En effet, sur Paris 400 hectares seront saisis et vendus entre 1789 et 1792 dont 750 maisons.

Ainsi, la première galerie à Paris sera la galerie Feydeau



(démolie) ouverte en 1791

Cette invention va avoir un tel succès que 150 passages couverts vont s'ouvrir dans le Paris du début du XIXe. Ils se développeront par la suite en Province et à l'étranger.

En 1829 la galerie de verre du Palais Royal sera remplacée par une belle verrière, nommée Galerie d'Orléans

L'architecte Fontaine en sera l'auteur ; l'un des 2 architectes officiels de Napoléon 1er avec Percier, auteurs également de la rue de Rivoli.

Cette jolie verrière voutée fera l'admiration des visi-

teurs français et étrangers mais sera malheureusement démolie en 1931 ; perte de clientèle, désaffection et peu d'intérêt à cette époque pour l'architecture du 19e s.

Le Jardin

Le jardin de Richelieu est remanié par Le Nôtre. C'est donc un jardin à la française type ; alignement des arbres,

bassin central ; répondant aux 3 exigences du classicisme de symétrie, centralité, et d'ordonnance.

Public à l'époque de Philippe Egalité, il va accueillir divers pavillons et bâtiments, pour en faire un lieu commercial et festif.

Le cirque du Palais-Royal en 1788.

Parmi ces constructions très étonnantes, le duc d'Orléans avait fait construire un cirque par l'architecte Victor Louis en 1787. L'idée était d'attirer encore du public à travers des courses de chevaux. Pour ne pas gêner la vue des habitants des 3 ailes, le cirque est semi enterré à



4,3 m sous terre. Couvert d'un treillage léger, les façades internes contiennent 72 colonnes ionique et une galerie supérieure entourée d'une balustrade. Sur 100 m de long, 16,50 m de large, le commerce de 40 boutiques s'y épanouit au milieu de festivités populaires.

Sous le charme Louis Sébastien Mercier dira en 1789 « Le cirque est le monument d'architecture le plus beau, le plus gracieux, le plus original

ronnement du cirque. L'entrée formait quant à elle un magnifique vestibule voûté soutenue par 2 doubles colonnades.

Signe de ces temps enthousiastes puis troublés, le cirque connaît ensuite des difficultés financières, les courses sont remplacées par un salon de thé et un orchestre et l'incendie le détruit en 1798.

Une élégante rotonde est aussi bâtie dans l'axe du cirque, abritant un café.



si on ose le dire qui existe à Paris. C'est une création souterraine formée d'un coup de baguette magique. »

Il faut ajouter qu'un jardin suspendu formait le cou-

Le commerce

Les premiers commerçants du Palais-Royal viennent des commerces des ponts de Paris d'où ils sont expulsés 5 ans plus tôt suite au décret de

Louis XVI

Ces négoce sont dévolus au commerce de luxe; aucun métier bruyant et salissant n'y est admis, selon les textes locatifs. On y trouve donc des armuriers, libraires, joailliers, horlogers, parfumeurs, confiseurs, modistes....

Sous Louis XVI, par exemple une célèbre modiste Rose Bertin tient boutique.



Sous Charles X une boutique tenue par Madame Désarnaud «A l'escalier de cristal » fera des meubles d'une incroyable beauté et modernité en cristaux montés sur bronze doré. La duchesse de Berry, belle fille de Charles X et grande amie de Dorothee de Dino, nièce de Talleyrand y achètera cette table de toilette encore visible au Louvre. Elle a été conçue en 1822 par Nicolas Henry Jacob

On peut aussi se restaurer au Palais-Royal pour les bourses aisées comme pour les bourses plus modestes. Ainsi les restaurants et cafés deviendront le cadre de la fermentation révolutionnaire.

A côté de ce commerce de luxe se développe aussi le commerce de l'esprit : l'édition et la vente de livres de toutes tendances. Cette libre circulation des idées au Palais-Royal est favorisée par la juridiction permissive du duc d'Orléans et non celle du roi.



D'autre part, les 2 théâtres ; le Théâtre-Français (maintenant Comédie Française) et le théâtre du Palais-Royal attirent aussi une clientèle intellectuelle. Des livres interdits par la censure, Rousseau, Voltaire, mais aussi le marquis de Sade offrent une autre vision de la société. Pour les moins fortunés ces livres sont accessibles en « location » dans les « cabinets de lectures », ancêtres privés de nos bibliothèques.

Cette liberté de pensée va s'accompagner d'une liberté de mœurs et de services tarifés. La prostitution et les lieux de tripot vont ainsi se répandre avec la foule des flâneurs, dès l'époque de Philippe d'Orléans.

Luxe, esprit et vice vont former un trio « gagnant » au Pa-

lais-Royal jusqu'à l'époque de Louis-Philippe, galvanisant le commerce par l'attraction d'une grande foule.

Mais en 1836, Marie-Amélie de Savoie, femme de Louis-Philippe, réside au Palais Royal avec la famille royale.

Elle est excédée par cette agitation en dessous de ses fenêtres et met fin à la tolérance des jeux et de la prostitution.

C'est le commencement du déclin au Palais-Royal, l'arrêt de ces commerces réduit la fréquentation et restreint la clientèle des beaux magasins.

Évènements historiques

La très célèbre prise de la Bastille le 14 juillet 1789 a en fait été préparée au Palais-Royal. Camille Desmoulins ayant appris la révocation de Necker prend la parole au café de Foy sis aux numéros 57 à 60 de la galerie Montpensier. Il monte sur une chaise pour haranguer la foule du jardin et fait le discours suivant : « Citoyen, j'arrive de Versailles. Le renvoi de Necker est le tocsin d'une Saint-

Barthélémy des patriotes. Des bataillons suisses et allemands sont groupés dans le Champ-de-Mars, ils en sortiront pour nous égorger. Il ne nous reste plus qu'une seule ressource, c'est de courir aux armes et de prendre des cocardes pour nous reconnaître. Le vert, couleur de l'espérance, sera la nôtre».

Les marronniers du jardin serviront à fabriquer les cocardes de ralliement pour la prise de la Bastille, le lendemain.

Le 22 juillet 1789, Foulon, remplaçant de Necker est assassiné (le début de la Saint-Barthélemy dont parlait Desmoulins ?) sa tête coupée est plantée sur une pique et exposée au Palais-Royal toute la journée...



1791: le mannequin du pape est mis à feu par des révolutionnaires dans le jardin du Palais-Royal ; son tort: il s'oppose à la constitution civile du clergé français.

1792: le duc d'Orléans est élu à la Convention Nationale sous le nom de Philippe Egalité

1793 : après la mort du roi,

les contre révolutionnaires sont excédés. Au Palais-Royal au 113 galerie de Valois, dans la cave du Café Février, le député Le Pelletier ayant voté la mort du roi est assassiné.

Cette même année, Philippe Egalité ayant aussi voté la mort de son cousin est décapité. L'exécution aura pour conséquence la préemption de son domaine. Il appartiendra à la République jusqu'à sa restitution à la famille d'Orléans en 1814.

Une autre contre révolutionnaire, Charlotte Corday, descendante de Corneille, achète un couteau à manche d'ébène et virole d'argent chez le coutelier Badin, au 177 galerie de Valois. On connaît la suite...

Le philosophe Michel dira : « La vie, la mort, le plaisir grossier violent, le plaisir exterminateur, voilà le Palais-Royal de 1793! »

Sous le Directoire, le climat est plus léger ; un personnage fait parler de lui au Palais-Royal : Cambacérès , le 2ème consul. Son goût pour les garçons est de notoriété publique. Les soirs d'été il se promène souvent au Palais-Royal, suivi de ses fidèles «secrétaires» provoquant l'étonnement ou l'amusement des passants.

C'est ainsi que Talleyrand, voyant un jour passer les trois consuls Bonaparte, Cambacérès et Lebrun les nommera hic, haec, hoc (en latin : celui-ci, celle-là, ça ; masculin, féminin et neutre), faisant

référence à l'homosexualité de Cambacérès et à l'insignifiance de Lebrun.

Les clubs et les cafés - La nouvelle liberté d'expression et d'association permet la création de nombreux clubs. Ces clubs, implantés la plupart au Palais-Royal, seront le terreau de la Révolution et de ses suites.

Ainsi, au 7-12 galerie Montpensier le Café Corraza, célèbre pour ses crèmes glacées est fréquenté à la Révolution par Robespierre, Saint-Just et Barras.

vers 1794. Le café est dans le style pompéien, le plus somptueux ; miroirs aux plafonds, aux murs, dorures, médaillons géométriques peints de rinceaux, de guirlandes de fleurs et de fruits. Les « muscardins » en feront leur rendez-vous de prédilection. La Révolution décline et sous les cris de « à bas les jacobins », ils provoqueront de nombreuses rixes. En 1795, Bonaparte y rencontre Murat mais aussi Joséphine... Enfin sous Louis XVIII, il sera fréquenté par les royalistes



C'est là aussi que ce dernier avec le jeune Bonaparte, organisera le complot du 9 Thermidor.

Le Café des Aveugles doit son nom à ses musiciens. Situé galerie de Beaujolais, il abrite les Jacobins ou Sans Culottes, dès 1789. Dans les années 1815-1820, des duels y éclatent entre les officiers français et étrangers et entre les royalistes et les bonapartistes

Au 79-82 de cette galerie, le Café de Chartes voit le jour

avec Lamartine et ses amis. Au 1er étage, la Montausier, célèbre actrice, reçoit les révolutionnaires dans son salon ; Camille Desmoulin, Hébert, Marat, Robespierre, d'Eglantine, Danton...

Barras quant à lui, demeure au 2ème étage.

En continuant dans la galerie, au 88, dans un restaurant qui sera célèbre, Bonaparte et Barras feront leur première rencontre en 1795.

Le Café du Caveau au 89 favorise le rapprochement

des artistes révolutionnaires fédérés en 1792.

A l'angle des galeries de Beaujolais et de Valois, s'ouvre le café de Valois. Ce sera au dessus, au 1er étage, que siègera le club des colons, propriétaires des Iles appelés « les américains ». Il est fondé en 1785.

Plus tard, à ce même endroit, le club des Valois le remplacera ; on suppose qu'il est institué par le duc d'Orléans lui-même. Réunion de réformateurs modérés; Talleyrand et Lafayette s'y rencontreront

Les Francs-Maçons sont aussi au Palais-Royal, au dessus de ce club, au 2ème étage ; Philippe Égalité devait y être présent avant sa révocation.

Voilà donc ce Paris dans Paris, lieu de rencontres, d'effervescence politique et intellectuelle où Talleyrand rencontrera ses pairs et prendra sa part dans les idées de son époque, en mesurant leur bien fondé mais notant aussi la montée des extrêmes.

■ Marie-Anne Nicolas.

TRANQUEBAR « BOUT DU MONDE ».



Dans une Inde grouillante, aux routes encombrées des véhicules les plus divers, Tranquebar demeure un « bout du monde », un lieu hors du temps. Là, l'océan bat avec violence une côte infinie et hostile où se dresse, solitaire, un redoutable fort.

Encerclée par des murailles qui la séparent de la ville indigène (et de l'Inde tout en-

tière) Tranquebar demeure telle qu'elle fut au XVIIIème siècle, une petite ville de quelques rues se coupant à angle droit, serrée derrière son redoutable fort. Il y a là encore de belles maisons, des colonnades, des jardins de palmiers et de bougainvilliers. On y voit le matin des mangoustes, de beaux oiseaux de mer. Tout y est calme, hormis le vent et la mer.



C'est ici qu'est née Catherine VERLEE , princesse de BENEVENT.

TRANQUEBAR se trouve sur la côte de Coromandel au sud de PONDICHERY, côte convoitée pour le commerce des « poivres », des cotons et des soies, autant de denrées très précieuses et se vendant fort cher en Europe, le poivre au poids de l'or.

La côte est fréquentée par les marchands arabes dès le XIV ème siècle , ils sont



jusqu'à la moitié du XV ème siècle les seuls à commercer avec l'Orient. Ce monopole prendra fin avec l'expansion portugaise.

TRANQUEBAR fut un comptoir danois de 1620 à 1645

En 1616, le roi du Danemark CHRISTIAN IV, désireux de concurrencer les anglais et les hollandais, est à l'origine de la création d' une « Compagnie des Indes » danoise qui reçoit le privilège du com-

merce entre le Danemark et l'Asie pour 12 ans.

En 1618, deux expéditions quittent Copenhague pour Ceylan : en février, Roland CRAPPE sur l'Orensud et en novembre une flotte composée de 4 bateaux danois et d'un hollandais commandée par Ove GJEDDE âgé de seulement 24 ans. Au large de Ceylan, les Danois doivent affronter les portugais. Les ressources de Ceylan semblent insuffisantes à GJEDDE qui décide d'aborder la côte de Coromandel.

Le 5 mai 1620, le Rajah de Tanjore Vijaya Raghunatha Nayak donne au roi du Danemark la permission d'installer un comptoir sur la côte et de construire un fort à Tharangambadi à condition de payer une redevance mensuelle de 3111 roupies .Ce traité, signé sur une feuille d'or en forme de palme, se trouve actuellement aux archives royales de Copenhague .



GJEDDE retourna à Ceylan et laissa à Tranquebar Roland CRAPPE qui en fut le premier gouverneur. Il commença à construire le fort DANSBORG qui se dresse toujours face à la mer. Deux routes maritimes furent ouvertes - pour le poivre- l'une vers la Thaïlande et l'autre vers Maccassar (Indonésie). Si, pour l'historien indien M A SULTAN, Tranquebar devint l'un des comptoirs les plus importants de la côte de Coromandel, les historiens



danois sont plus réservés et montrent au contraire les difficultés financières que rencontra la compagnie. Ainsi , entre 1640 et 1669, aucun navire n'aborda le comptoir, le tribut ne pouvant plus être payé au rajah de Tanjore, celui-ci attaqua le fort Dangsborg en 1655 .

En 1670, une nouvelle compagnie fut créée et le commerce reprit avec plus de succès.

TRANQUEBAR resta danois jusqu'en 1845, puis fut achetée par les anglais qui y établirent une maison des douanes (devenu de nos jours un hôtel « The bungalow on the beach »).

En 1706, un pasteur, BAR-



THOLOMEUS ZIEGENBALD, est envoyé à Tranquebar par le roi Frédéric IV , c'est la première mission luthérienne en Inde . Ziegenbald a introduit en Inde la première presse, il a traduit la Bible en tamoul mais aussi des manuscrits tamoul en allemand.



En 1718 est construite la « NEW JERUSALEM - CHURCH entourée de son cimetière . Le culte protestant y est toujours célébré. Une grande diversité religieuse règne à Tranquebar , cet espace réduit compte en effet une autre église protestante ZION (1701), deux temples hindouiste, deux mosquées, une église et un dispensaire catholiques. Les rapports sont bons entre les différentes communautés.

L'Inde est un des théâtres de la guerre de 7 ans. Le 16 janvier 1761 la ville est prise et brûlée par les anglais, la famille VERLEE se réfugie dans ce territoire danois – donc neutre. Catherine y naît pendant ces circonstances difficiles . En 1763, le traité de Paris confirme la suprématie anglaise sur les Indes , les français ne conservant que cinq comptoirs. Jean-Pierre Verlée part pour Chandernagor et devient capitaine du port.

La ville a peu changé mais elle devait être beaucoup

plus animée au XVIII ème siècle lorsque les bateaux venaient charger des épices et des calicots. On peut aisément imaginer ces réfugiés français en parcourant les rues paisibles de Tranquebar .

TRANQUEBAR , dont le fort solitaire se dresse face à l'océan, est le « bout du monde ».

Note : Le 26 décembre 2004, à 9 heures du matin, les vagues géantes du tsunami déferlèrent sur la ville .Elles firent d'importants dégâts et de nombreuses victimes. Un monument a été édifié à leurs mémoires. Une association s'est constituée la HMC (Hindu, Muslim, Christian Association) afin d'obtenir du gouvernement du Tamil Nadu la construction d'un mur de protection.

La région Poitou Charente a également créé un partenariat avec l'inde du sud pour sa reconstruction post- tsunami.

■ Dominique Cantryn

L'ÉNIGMATIQUE CATHERINE GRAND

Derrière l'affaire égyptienne, on commence à entrevoir une silhouette féminine hors du commun et qui va prendre beaucoup de place dans cette histoire : Noël-Catherine Verlée, épouse de François Grand. En 1799, la presse jacobine évoque à demi-mot le personnage. Le 7 juillet, le « Journal des hommes libres » la cite pour la première fois dans un article très polémique dirigé contre le ministre des Relations extérieures. Informé par la rumeur ou par des fuites du ministère de la Police, l'auteur anonyme de l'article évoque longuement une « femme Legrand » (il déforme légèrement son nom), « émigrée », « protégée d'une puissance royale neutre » (le Danemark), qui joue à la fois le rôle « d'agent diplomatique » et de « sultane favorite » du ministre. En réalité, il fait allusion à des événements vieux de plus d'une année.

Là encore, il faut faire la part de la légende et de la réalité. Depuis la Restauration et jusqu'à très récemment, les biographes de Talleyrand ont propagé une très jolie histoire propre à l'édification des jeunes filles dans les chaudières, inventée de toutes pièces par leur propre personnage. En 1798, un beau jour de mars, une belle émi-

grée française ayant séjourné longtemps aux Indes et récemment rentrée de Londres se fait annoncer en larmes à l'hôtel du ministère des Relations extérieures. Poursuivie par la police du Directoire, elle demande la protection du ministre et fait promettre des « révélations ». Emu par « la plus belle chevelure blonde qui ait peut-être jamais existé », le ministre, « qui n'en est pas moins homme », lui fait préparer une petite chambre dans les combles de son hôtel. Le lendemain matin, il s'informe de sa pensionnaire qui lui paraît plus belle encore que la veille. Il l'invite à déjeuner, puis à dîner, puis, puis... la belle indienne s'installe à demeure. Et cela durera jusqu'en 1814. L'histoire est touchante, mais évidemment suspecte.

Catherine Grand est déjà une femme d'âge mûr à cette époque. Elle est née le 21 novembre 1761 à Tranquebar, petite colonie danoise située sur la côte de Coromandel, non loin de Pondichéry. Elle a donc trente-six ans en mars 1798 et Charles-Maurice, quarante-trois. Seulement, l'original de son acte de naissance est introuvable et elle passera sa vie à mentir sur son âge, en se rajeunissant progressivement, d'après les différents actes qui la concernent: 25 novembre 1762, 20 mai et 20 novembre 1763 et même 21 novembre 1765, si l'on en croit son contrat



de mariage de 1802. Par ce simple détail, on peut déjà prendre la mesure du personnage : soit coquetterie féminine, insouciance, soit habitude déjà bien exercée de manipuler et de falsifier les documents. Ses biographes ont beau la traiter « d'aventurière anglaise », ses parents sont français. Son père, Jean-Pierre Verlée, puis Werlée et Worlée suivant les déformations progressives de son nom sous l'influence de la langue anglaise qui domine en Inde, est né à Vannes. Il s'embarque pour les Indes où il sert le roi pendant quinze ans comme lieutenant puis capitaine du port de Pondichéry. C'est là qu'il se marie en 1758 avec Laurence Alleigne, elle-même originaire de Brest.

En 1760, l'armée anglaise s'empare de Pondichéry et la famille remonte progressivement vers le nord pour s'installer à Chandernagor, comptoir français à l'embou-

chure du Gange, non loin de Calcutta. Jean-Pierre Verlée y est nommé capitaine du port, « pour le roy en cette colonie », sous l'autorité de Jean-Baptiste Chevalier, le gouverneur de la ville. Calcutta est « anglaise » et tout naturellement la jeune Catherine Verlée épouse dans sa seizième année un officier naturalisé anglais de la Compagnie des Indes, secrétaire de la commission des sels, George-François Grand. C'est un bon mariage pour les parents de Catherine qui ne sont pas riches.

George-François Grand n'est pas plus britannique que sa jeune femme. Il est issu d'une famille protestante et vaudoise - ses parents possèdent la « bourgeoisie » de Lausanne. Ses cousins tiennent une maison de banque avec des filiales à Genève et Amsterdam. Son père l'a envoyé à Londres s'initier au commerce qu'il pratique lui-même. Protégé par Warren Hastings, gouverneur général de toutes les possessions anglaises aux Indes, il est promis à une belle carrière au sein de l'administration de la Compagnie. Seulement son mariage tourne très vite au désastre. La jeune Catherine, d'une beauté à couper le souffle d'après tous ceux qui l'ont connue là-bas, se lasse très vite de cet homme de presque trente ans, aux habitudes un peu routinières et très anglaises : le club, le jeu et les soirées entre hommes.

Tout commence par un scandale. En décembre 1778, un membre éminent du conseil suprême de Bengale, marié, écrivain à ses heures et surtout grand séducteur, le « beau » Sir Philip Francis, est pris sur le fait, à une heure où il ne devrait pas y être, dans la chambre de Mme Grand. Le mari furieux intente un procès à l'amant et le fait condamner à 50 000 roupies de dommages et intérêts, soit 5 000 livres sterling ou 120 000 livres tournois, une très forte somme pour l'époque. Tout cocu qu'il est, George Grand ne perd visiblement pas le sens des affaires. La jeune Mme Grand se réfugie chez sa soeur à Chandernagor puis s'embarque deux ans plus tard pour l'Angleterre vers de nouvelles aventures. Elle ne reverra jamais plus son mari. Leur séparation a cependant été négociée en actions de la Compagnie des Indes que la belle Catherine touchera en Europe. On n'est jamais trop prévoyant, malgré d'indéniables atouts. Encore tout ébloui, Philip Francis parle dans son Journal de « cette femme qui ne fait aucun pas sans que la grâce ne règle en secret ses mouvements et ne l'accompagne partout ». A dix-huit ans, Catherine Grand est une beauté : grande, très bien faite, langoureuse, des formes généreuses, une peau de blonde, un visage parfait, de grands yeux bleus, des cheveux magnifiques

qui tombent en boucles sur ses épaules, une très jolie bouche aux lèvres pleines qui lui donne un air de jeune fille mutine et boudeuse. Une beauté « piquante » selon sir Francis, vite remarquée en Europe, en Angleterre puis à Paris où elle s'installe en 1782. Elle appartient à cette catégorie particulière de « femmes des îles », nonchalantes et enfantines, qui plaisent beaucoup aux hommes.

Bonne musicienne - Mme Vigée-Lebrun la représente en 1783, une partition à la main -, elle est peu cultivée. Elle a été élevée très sommairement en Inde au milieu de ses ayahs, mais elle est douée d'un vrai sens de l'intrigue et d'une intelligence naturellement vive. Sa langue maternelle est le français. Avant son départ des Indes, elle ne possédait encore que quelques mots d'anglais qu'elle apprendra vite par la suite, car elle apprend vite. Pendant dix ans, de 1782 à 1792, elle va mener à Paris la vie d'une femme à la mode, courtisée par des hommes parfois considérables. Si elle avait vécu sous le second Empire, on aurait pu la qualifier de demi-mondaine. Mais ne faisons pas d'anachronismes. Les mœurs sont beaucoup plus libres à la fin du XVIII^e siècle et la société des femmes plus mélangée. A Paris les succès de mode et de coteries comptent presque autant pour une jo-

lie femme que les origines sociales; il suffit de respecter les convenances. Catherine Grand n'est pas une prostituée, même de luxe, ni une femme entretenue, ce qu'a été Jeanne Bécu, la future comtesse du Barry, au début de sa carrière. Elle est libre et indépendante, ce qui ne l'empêche pas d'avoir des »protecteurs », selon ses goûts, ses besoins et ses humeurs. Le maître des requêtes Nicolas Valdec de Lessart, Jean-Frédéric Perregaux, puis l'un des Rilliet, les banquiers de Genève, puis Louis Monneron, peut-être aussi Radix de Sainte-Foy se partagent ses faveurs. Tous sont des hommes d'argent, de banque et de finance. Avant d'accéder aux Affaires étrangères, Valdec de Lessart appartenait à l'administration du contrôle général des finances du roi. Jusqu'en 1790 elle habite rue du Sentier, faubourg Poissonnière, l'un des quartiers de la haute finance parisienne. Le quartier est prédestiné. C'est là que Jeanne Poisson, la future marquise de Pompadour, a fait ses premières armes. Jeanne Poisson et Catherine Grand, la future princesse de Talleyrand, ont des parcours assez semblables. La première sera la maîtresse puis l'amie du roi. La seconde aura deux ministres des Affaires étrangères pour amants.

Harenc de Presle lui loue un appartement dans son hôtel

particulier. Ce riche banquier collectionneur et amateur d'art et de littérature, est un ami du discret et efficace Valdec qui, quant à lui, paie les factures sans broncher, et lui avance sans intérêts jusqu'à 64 000 francs de billets dans les années 1785 - 1787. Elle s'installe ensuite dans un autre quartier de la finance, plus récent et très à la mode, faubourg Saint-Honoré, 13, rue d'Artois, dans un hôtel tout neuf avec jardin, propriété de l'architecte, Vincente Barré. Elle paie pour cela 4 200 livres par an, ce qui est cher, et Louis Monneron se porte caution. La vie est belle. A l'époque de Valdec, ses fournisseurs, bijoutiers, modistes et couturiers sont souvent les plus chic du Palais-Royal, ceux de Monsieur ou du comte d'Artois. Elle fait réaménager son appartement de fond en comble en 1786. Elle est abonnée aux Italiens, à l'Opéra, au Théâtre-Français où elle loue une loge. Elle aime les livres, achète les 32 volumes de l'Histoire naturelle de Buffon et s'abonne au début de la Révolution au «Lycée des arts» fondé par La Harpe, ce qui prouve au moins qu'elle se cultive. Elle possède attelage et chevaux blancs. Pour sauver les apparences, on la présente comme la lectrice de la tante de Valdec, Mme Verdeilhan des Forniels, la riche veuve d'un ancien fermier général, mais personne n'est dupe. Cette « beauté céleste, encore rayonnante

de jeunesse, avec des dents incomparables, une blancheur transparente, et une forêt de cheveux blonds clairs qu'on n'a vus qu'à elle », accompagnée de sa jeune servante Caroline, « indienne de couleur noire », ne passe pas inaperçue. En 1814, Edouard Dillon, ébloui, se souvenait encore d'avoir soupé avec elle en 1787, « au sortir de l'Opéra », nue, « les cheveux détachés et tombant de façon à en être complètement voilée », « naked but not ashamed » ajoute Mme de Boigne, perfide, Lorsqu'elle s'habille, elle n'en est pas moins envoûtante. Le 22 février 1787, elle donne à danser chez elle rue du Sentier. Elle porte ce soir-là « un fourreau de taffetas blanc brodé d'une frange de soie rose, une jupe de crêpe blanc, une guirlande de pied d'alouette pour la taille, une ruche de tulle au bord du corset ». Tout cela a coûté 264 livres, payées par Valdec. Jusqu'à présent les historiens, à l'exception d'Olivier Blanc, se sont peu intéressés à la vie parisienne de Catherine Grand dans les années 1780. Ses liens avec Valdec, qui sera l'un des derniers ministres des Affaires étrangères de Louis XVI avant d'être massacré à Versailles en septembre 1792, puis avec Louis Monneron, député des colonies françaises des Indes orientales à la Constituante, font que Charles-Maurice a de grandes chances de l'avoir croisée à cette époque-là.

C'est Valdec qui envoie l'ex-évêque à Londres en mars 1792. Constituant et grand spécialiste du commerce des Indes, ce dernier connaissait sûrement Louis Monneron. Il est également proche du banquier Perregaux qui fait les affaires de la belle Indienne avant la Révolution, vit dans le même quartier qu'elle et est l'un des familiers des Harenc de Presle dont il a épousé la fille, Adelaide.

Et puis il y a le jeu. En 1791, Catherine Grand tient une partie de « 31 » avec Emmanuel de Lambertye, un ancien officier aux gardes-françaises, son nouvel amant et peut-être le seul grand amour de sa vie, à la vieille Chancellerie d'Orléans transformée en maison de jeu, rue de Valois, au Palais-Royal. Elle y fréquente des représentants du monde de la finance, mais aussi ce qui reste de l'entourage de roi et des princes - la soeur d'Emmanuel de Lambertye, Mme de Villemain est la maîtresse de Jules de Polignac. Peu après le 10 août, elle disparaît et se réfugie à Londres avec un passeport anglais. En septembre, l'un de ses jeunes soupirants, Nathaniel Belchier, lui rapporte, au péril de sa vie, une partie de son argenterie et de ses bijoux restés à Paris. A Londres, elle fait des démarches pour obtenir la levée du séquestre sur ses biens de la rue d'Artois. Elle fréquente à la fois

les milieux de l'émigration, des diplomates, des Anglo-indiens, comme John Whitehill, l'ancien gouverneur de Madras, des banquiers suisses comme les Pictet. Toujours proche de Lambertye qui a émigré et joue les agents de renseignements pour le comte d'Artois, elle se lie avec le marquis de Spinola, l'ancien ministre de Gênes à la cour de France dans les années 1780, qui représente maintenant son pays à Londres. Il est devenu son amant et travaille indirectement pour le compte du gouvernement anglais. C'est sans doute avec lui qu'elle se rend à Hambourg, passage obligé sur la route de Paris les passeports y sont plus facilement délivrés- et rentre en France en avril ou mai 1797. Charles-Maurice est alors sur le point d'accéder au ministère.

Qu'ils se soient déjà rencontrés à Paris, Londres ou Hambourg importe peu; dans un sens, ce qui compte, c'est que leur liaison commence à peu près à cette époque. Un signe ne trompe pas. Le 7 avril 1798, Catherine obtient son divorce d'avec son premier mari, tout en continuant à porter son nom. Elle habite alors rue Saint-Nicaise puis rue de la Loi (l'actuelle rue de Richelieu) et non évidemment rue du Bac, chez le ministre. C'est plus discret, d'autant plus qu'elle s'adonne à des

activités de renseignements pour le compte du gouvernement anglais, que la République réprovoque. Ses lettres sont adressées à Lambertye, obligé de fuir Paris après le 18 Fructidor et de nouveau réfugié à Londres où il est en contact avec Robert Smith, un haut responsable de la chancellerie de l'Echiquier du gouvernement Pitt. On se souvient de sa correspondance sur l'expédition d'Egypte. Ce qu'elle dit de Charles-Maurice, qui est alors son amant, ne manque ni d'humour ni de lucidité. Dans l'une de ses lettres interceptées en mars 1798, sans doute datée de janvier, elle l'appelle assez drôlement « Piedcourt », parle aussi des préparatifs de la République contre l'Angleterre, de l'emprisonnement de son ami Antonio de Araujo, chargé de négocier la paix franco-portugaise, des projets d'élection de Charles-Maurice au Directoire. A moins que cette lettre ne soit carrément un faux, elle est très bien renseignée. On a surtout une idée, en la lisant, du pouvoir qu'elle exerce sur le ministre: « Piedcourt est plus amoureux que jamais. Il m'obsède du matin au soir, (..) me parle mariage depuis quelques jours. Il espère, dit-il, mettre un sceptre à mes pieds. Le public le met sur les rangs pour le Directoire. S'il y parvient, je (l') épouse. Jusqu'à là, je promets et je profite ».



Et dire que son amant qui deviendra son mari réussira à la faire passer pour complètement idiote! En 1798, il n'est pas encore question de justifier un mariage par l'indifférence ou l'insignifiance.

Au-delà de la passion- qui n'est pas partagée, semble-t-ils rapports qui s'établissent entre le ministre et la belle indienne sont loin d'être simples. Charles-Maurice est sans doute au courant des informations qu'elle délivre aux Anglais et se sert délibérément d'elle. Contrairement à ce que raconte Barras. il n'est pas le seul à lui avoir écrit pour sortir « la plus désoccupée de toutes les femmes que j'aie jamais rencontrées » des griffes de la police de Sotin, à la fin du mois de mars 1798. Le ministre du Danemark à Paris, M. de Dreyer, dont elle obtient la protection grâce à son passeport danois, a joué un rôle dans cette affaire. Au bout de compte, cette royaliste de cœur, très hostile à la Révolution, devait savoir beaucoup de choses. Quels

sont ses liens avec Cristoforo de Spinola qui, jusqu'à son expulsion de Paris en juillet 1797, travaillait contre les projets de Bonaparte en Italie, notamment l'annexion de Gènes à la République cisalpine ? Spinola, qui a épousé une Française, est le beau-frère de Doucet de Pontécoulant, député des Cinq-Cents fructidorisé, un ami de Charles-Maurice. Qu'est-elle allée faire à Hambourg en août 1799, puis à nouveau en 1800 ? Elle y a vu James Crawford, l'un des éléments les plus actifs du contre-espionnage anglais dans le nord de l'Europe et le neveu de l'une de ses vieilles amies, la belle Mme Sullivan. Était-elle chargée par son amant de trouver le moyen d'approcher le tsar de Russie Paul Ier afin de lui communiquer des lettres du ministre, ou plus simplement de suivre ses affaires sur place ? La « belle espionne » avait plus d'une corde à son arc. On verra plus loin que sa disgrâce auprès de Napoléon s'explique moins par sa prétendue bêtise ou son statut de femme mariée à un ancien évêque que par ses activités de renseignements et son habilité à « rançonner » les uns et les autres. Ne serait-elle d'ailleurs pas la fameuse inconnue de la négociation manquée avec les représentants américains, dans l'affaire XYZ ?

Adélaïde de Flahaut et Catherine Grand ont au moins un point commun. Les sen-

timents de Charles-Maurice pour elles sont étroitement liés à son goût de l'intrigue et des affaires. A Thiers qui lui demandera plus tard de lui parler politique plutôt que des femmes, il répondra : « Mais les femmes, c'est la politique ! » Au fond, ces deux aventurières, également ambitieuses, reflètent, dans les particularités de leur rapport avec lui, un peu de sa nature profonde. Seulement, l'une réussit là où l'autre échoue : le mariage. Toutes les deux lui donnent également l'occasion d'exercer un sentiment qu'il s'est bien gardé de montrer au début de sa vie : l'affection et l'attachement très profond qu'il éprouve pour les enfants. On se souvient de son intérêt pour Charles de Flahaut. Cela commence beaucoup plus étrangement avec Catherine Grand. Au cours des mois d'été de l'année 1798, le « pseudo-couple » séjourne à Auteuil, à la Tuilerie, une maison de campagne louée par Charles-Maurice. Ils y reçoivent la princesse Falconieri, veuve du prince de Santa-Croce, et sa fille de huit ans. Cette ancienne maîtresse en titre du cardinal de Bernis à l'époque où il était ambassadeur de France à Rome est une vieille connaissance. Le jeune abbé l'a sûrement croisé là-bas, lors de son voyage en Italie. Elle joue maintenant les agents mondains du ministre, en le renseignant sur la situation de son pays...

et émarge discrètement aux fonds secrets de la rue du Bac. Au moment de son retour à Rome, elle confie sa fille Anne-Françoise au couple, qui l'éleva et la maria sous l'Empire, dans le voisinage de Valençay, à Amédée Godeau d'Entraiques. Cette petite princesse romaine, la « chère Nana » comme l'appelle familièrement Charles-Maurice, est la première des enfants « mystérieuses » à entrer dans la vie de l'étrange ménage. Elle ne sera pas la dernière.



NOTE : L'auteur de cet article n'est pas connu. Il ne l'a pas signé et l'a laissé à la disposition des touristes dans l'hôtel de Tranquebar «Bungalow on the beach». Il a été trouvé par Madame Dominique Cantryn. Si, d'aventure, l'auteur de cet article lit notre bulletin, qu'il ait l'amabilité de se signaler. CB.

Amable Prosper de Barante

Riom 1782 - 1866 Château de Barante (Dorat)

Issu d'une ancienne famille de robe originaire d'Auvergne, Prosper de Barante préfère à toute autre son activité d'homme de lettres et d'historien qui lui ouvrira les portes de l'Académie en 1828. Mais il doit suivre la tradition familiale et devient Auditeur au Conseil d'Etat puis Préfet de Vendée sous le Consulat et l'Empire. A vingt-trois ans, Prosper tombe passionnément amoureux de Madame de Staël qui en a alors quarante. L'intelligence supérieure et la puissante personnalité de celle-ci imprégneront le jeune homme "un peu prétentieux" au dire de Constant, de convictions libérales, qu'il conservera sa vie durant. Sous la Restauration, il joue un rôle actif à la Chambre où il se place dans le mouvement libéral et se joint aux Doctrinaires. (Dont le but était de faire consolider, par la loi, les dispositions de la Charte). Foncièrement droit, généreux, indulgent, Barante attirait l'amitié et s'était lié avec des personnalités aussi différentes que Benjamin Constant, Mathieu Molé, Pasquier, Royer-Collard, Guizot, Broglie, De-cazes, ainsi qu'avec Doro-thée de Dino avec laquelle il échange une abondante correspondance aussi confiante qu'affectueuse. "Je serre vos mains dans les miennes avec cette fidèle affection qui ne vous manquera que quand tout de moi sera poussière" lui écrit-elle en 1860. Tal-

leyrand et Barante s'étaient rencontrés vers 1803 dans le salon de Madame de Laval. Ils s'appréciaient beaucoup malgré leur différence d'âge. Talleyrand dira : "Je défie Monsieur de Barante, avec tout son esprit, de se faire jamais un seul ennemi". Sous la Monarchie de Juillet, Barante est ambassadeur en Sardaigne et à Saint-Pétersbourg. Ses convictions, comme celles de Talleyrand, sont enfin en harmonie avec le pouvoir. Lors du décès de Talleyrand, il compose le discours pour la Chambre des Pairs, qu'il prononce lors de la séance du 8 juin 1838. En 1848, à la chute de la monarchie, malgré les appels de ses amis, Barante n'accorde pas sa confiance à la IIe république ni au Second Empire et se retire définitivement en Auvergne, dans la propriété familiale, riche de ses seuls souvenirs, de l'amour de son épouse, Césarine, qui l'adorait, et des courriers que lui envoyaient ses fidèles amis.

Anna de Bagneux.



Source : Antoine DENIS, Baron de Barante, Paris, Honoré Champion, 2000.

**DISCOURS PRONONCÉ
PAR M. LE BARON DE
BARANTE**

À L'OCCASION

*DU DECES DE M.
LE PRINCE DUC DE
TALLEYRAND.*

*CHAMBRE DES PAIRS
(SEANCE DU 8 JUIN 1838)*

Messieurs,

En acquittant aujourd'hui ce devoir de reconnaissance pour une illustre amitié, dont le souvenir me sera toujours précieux, j'ai accepté une grande tâche. D'avance je suis assuré de ne point répondre à votre attente, de ne point me satisfaire moi-même. La vie du grand homme d'État que nous avons perdu, ce serait l'histoire politique de l'Europe depuis cinquante ans. Le récit et le jugement de ses actes sont inséparables des circonstances d'une époque, qui fera à jamais l'entretien des races futures: époque la plus grande et la plus variée dans les annales des nations civilisées. Notre génération n'est pas au point de vue pour l'apprécier; nous sommes contemporains; on lui assignera sa place dans l'histoire générale, lorsque ses conséquences seront dévoilées. Quant aux événements, je n'ai pas non plus à les raconter: ils sont connus de tous, et il suffira de les rappeler. Aucune publicité n'a manqué à la part qu'y a prise le prince de Talleyrand.

Sa vie politique. et sa vie privée, ont été livrées à l'examen général, aux controverses des partis; la calomnie et l'injure lui ont encore moins manqué que l'approbation ou les louanges. Son nom, si considérable dans la sphère élevée de la société et de la politique, était en même temps tombé dans le domaine de la conversation vulgaire, et avait acquis cette sorte de renommée populaire, écho ignorant et confus de la vraie gloire. Et cependant, je ne sais si je m'abuse, même en ajournant les grands jugements de l'histoire, réservés à la postérité, même en ne faisant pas un inutile récit des événements où se retrouva toujours M. de Talleyrand, il est possible de le montrer tel que ne l'a point connu le public, de donner aux traits épars et souvent contradictoires de la physionomie qu'on lui avait faite, cette vivante unité qui avait à la fois tant d'action et de charme. L'âge et la position m'ont rendu étranger à presque toute sa carrière d'homme d'Etat. Lorsqu'il commença à me témoigner une bonté et une confiance qui me flattèrent. il était sans autre pouvoir que celui dont il ne pouvait jamais être dépouillé: son caractère et son esprit, voilà ce que j'ai le plus connu, voilà où j'ai cherché à m'expliquer le rôle qu'il a rempli sur la scène du monde. Beaucoup d'entre vous, Messieurs, ont connu autant et plus que moi le prince de Talleyrand; plusieurs ont eu avec

lui des rapports de fonctions ou d'affaires. Leur témoignage suppléera à ce que je pourrai dire d'inexact ou d'incomplet. Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord était né en 1754. Issu de ces comtes de Périgord qui disaient à Hugues Capet: « Qui t'a fait Roi ? », sa naissance l'appelait au service militaire, mais un accident l'avait rendu infirme: il reçut de sa famille une autre destination; c'était alors la chose la plus simple. L'état qu'on lui donnait était surtout, pour ceux de son rang, non pas une vocation, mais une position toute acquise. Il pouvait reconnaître. avec une sorte de révolte intérieure, combien ses penchants seraient incompatibles avec ses devoirs, mais se refuser à les accepter eut été un acte d'indépendance étrange parmi l'arrangement social de cette époque. Comme bien d'autres, il laissa aller ses opinions et sa conduite en contradiction avec des obligations que l'esprit du temps n'enseignait plus à regarder comme sacrée. Beaucoup n'y songeaient pas plus que lui. A cet égard, il était à peu près comme tout le monde. Ce qui lui était propre, c'était un esprit vif, facile, ingénieux et aiguë dans la conversation; plein de charme dans l'intimité; hardi et clair dans les choses sérieuses. Ses succès furent brillants et rapides. Comme les hommes distingués, il reproduisait le caractère de son temps. Le goût de la littérature, la liaison

avec les hommes de lettres; la séduction par tout ce qui était bien dit ou bien écrit; une aptitude aux considérations générales qu'avaient développée des études théologiques suivies avec intérêt; le besoin de s'occuper d'administration, de finances et d'économie politique; tout cela se mêlait avec une activité singulière aux habitudes d'une société à laquelle il plaisait plus que nul autre, aux occupations que lui donnait sa carrière, où il savait se montrer utile et apte aux affaires. La Révolution arriva; il l'accepta avec toute la fermeté de son jugement et l'étendue de sa clairvoyance. Beaucoup d'autres autour de lui avaient travaillé. sans rien prévoir, à miner et à détruire la vieille monarchie, puis s'effrayaient en voyant la ruine. M. de Talleyrand sut ce qu'il avait fait, et passa outre. Sa part de travaux et d'influence à l'Assemblée constituante fut grande: dès lors, il prit place parmi les hommes politiques du premier ordre; dès lors, il fut considérable, non pas seulement par les actes auxquels il s'associait, ou les discours qu'il prononçait, mais par ce qu'il pensait, par son jugement sur les choses et sur les hommes; dès lors il devint une autorité à titre d'homme d'un rare esprit. Ses vues sur l'instruction publique, quelques discours sur les finances, furent particulièrement remarquables. Partageant la plus grande faute qu'ait commis l'Assemblée constituante, faute peu digne

des lumières de cette illustre assemblée, qui céda, sans assez de réflexion, à des rancunes étroites, à des préjugés aveugles, M. de Talleyrand eut un grand rôle dans le malheureux essai d'une Eglise instituée par la loi civile, indépendamment des croyances. Peut-être quelque jour ses curieux Mémoires, destinés à la génération qui nous suivra, diront-ils quelles pensées conduisirent M. de Talleyrand à une telle détermination. Il est à croire que, sous le rapport de la politique, comme sous le rapport du devoir, il en jugeait autrement après l'expérience de cinquante années écoulées. Après l'Assemblée constituante, M. de Talleyrand fut administrateur du département de Paris. Mais ce n'était pas du premier coup que pouvait s'établir l'œuvre de la Révolution. Elle était loin encore d'édifier, et n'avait pas achevé de détruire. Si quelque chose avait pu la préserver d'elle-même, lui donner l'esprit de modération et de prudence. c'eût été le maintien de la paix extérieure. M. de Talleyrand le pensa ainsi, et alla à Londres en même temps que M. de Chauvelin. Mais au nom de qui pouvait-il négocier? De quel pouvoir avait-il à promettre la garantie? Il revint en France vers le temps du 2 septembre. Grâce à ce sang-froid habile qu'aucun péril ne troublait, il lui fut possible de retourner en Angleterre, mais cette fois en fugitif. Tout l'écartait d'un rapprochement

quelconque avec l'Émigration. Il voyagea en Amérique avec quelques amis, comme lui attachés à l'indépendance de leurs opinions; le duc de Liancourt était un des compagnons de voyage. L'exil fut cruel à M. de Talleyrand; c'était un des souvenirs amers de sa vie. Plus que pour aucun autre la France était nécessaire à cet esprit tout français. Il lui fallait ce mouvement varié des idées, cette excitation de la conversation, cette sympathie mobile, cette liberté des relations sociales que les étrangers viennent chercher chez nous, et que nous n'oublions jamais chez eux. Avant son retour, il avait été nommé membre de l'Institut. C'est là qu'il fut d'abord accueilli; et vous vous souvenez, Messieurs, qu'il a voulu récemment en rappeler le souvenir. Il se retrouva ainsi au milieu des intérêts littéraires et philosophiques, qui, dans aucune situation, ne s'effacèrent en lui. Mais les lettres ne pouvaient suffire à son besoin d'action. et, nous le dirons, à son ambition. Sa position dans le monde, son rôle dans les premières années de la Révolution, son infirmité elle-même, qui lui rendait impossible le train de la vie commune, lui imposaient, pour ainsi dire, la nécessité d'une grande situation, d'une existence considérable: elle lui était naturelle: on se serait, tout comme lui-même, étonné s'il en avait été autrement. La volonté de Barras le fit ministre du Directoire. Ce n'était

pas une des moindres bizarreries de ce temps-là que ce grand seigneur, dont les manières avaient tant de distinction et d'élégance, à qui déplaisait tout ce qui était vulgaire. tout ce qui manquait de tact et de mesure, placé



au milieu de ces mœurs plus empreintes du désordre grossier de la révolution que de l'austérité républicaine. Il se trouvait là aussi loin de la gravité puritaine de l'Amérique que de la grâce facile de la Société française. Mais s'il n'avait point de prise par ses manières, qui pourtant en exerçaient toujours un peu, il lui restait l'autorité du mérite et du sens politique. A toute époque, et surtout en de telles circonstances, se proposer un système exclusif et invariable, se donner un programme de conduite dont on ne s'écartera point, n'a jamais été le fait d'un homme sensé, pas même de ceux à qui on l'a imputé. Le caractère et l'esprit d'un homme d'Etat peu-

vent avoir une plus large unité. Il peut être semblable à lui-même dans des situations différentes. L'amour de la patrie et de tout ce qui peut lui donner honneur et prospérité; un goût naturel pour les Lumières et les progrès de la civilisation; la tolérance des opinions diverses; un éloignement invariable pour les persécutions et les violences; une sympathie réelle pour les idées libérales, sans préférence marquée pour telles ou telles formes politiques; de la patience à savoir attendre sans tomber dans l'indifférence; la répugnance pour l'exagération et la précipitation : tel est l'ensemble des qualités qui ont caractérisé la vie politique de M. de Talleyrand. Il les a portées dans la république comme dans la monarchie, sous la dictature comme sous l'autorité constitutionnelle. Il a servi son pays sous les gouvernements qui se sont succédés, tant qu'ils se sont tenus loin des illusions et des excès, tant qu'il a pu espérer que la raison pourrait être entendue; n'était-elle plus écoutée, les affaires se retiraient de lui ou il se retirait des affaires. On le quittait lorsqu'on quittait le chemin du salut; pour la France comme pour lui-même. il se refusait à suivre les gouvernants sur la pente des abîmes..Soit prévoyance. soit attrait pour la plus haute distinction, tandis que le Gouvernement directorial donnait déjà les signes évidents de son impuissance à durer, M. de Talleyrand se rapprocha inti-

mement du général Bonaparte. Le vainqueur de l'Italie était revenu en France après avoir signé la paix de Campoformio; il ne jugea point que le moment fût venu de mettre la main sur le pouvoir. Alors il forma sur l'Orient de vastes desseins, dont l'expédition d'Égypte n'était que le commencement. M. de Talleyrand fut le confident de ces pensées si gigantesques à cette époque, si inconcevables dans la nôtre. Plus accessible qu'on ne l'a pensé généralement aux séductions de l'imagination, il devait avoir son rôle dans cette épopée; sans la destruction de notre flotte à Aboukir, il comptait se rendre à Constantinople, où peut-être il aurait attendu le conquérant, qui de là, comme il l'a dit depuis, aurait pris l'Europe à revers. La destinée en ordonna autrement, et Napoléon n'en fit pas de moins merveilleuses choses. Lorsqu'il revint en France. M. de Talleyrand était prêt à le seconder de ses conseils, et de sa hardiesse de décision. Il se trouva en première ligne parmi les hommes éclairés et amis de leur pays, qui accueillirent avec empressement le glorieux sauveur qui venait tirer la France de l'anarchie, et la préserver de la dissolution. A part même les victoires, dont le bruit retentit à jamais, ce fut une des belles époques de notre histoire. Le rétablissement de l'ordre public; la société bouleversée se rassoyant sur les bases, où depuis lors elle repose; un



homme de génie exécutant d'une façon prompte, forte, triomphante, la pensée et la volonté de tout un peuple, qui avait pris le désordre en horreur et en dégoût: tel était le noble aspect du gouvernement consulaire. Nulle situation ne convenait mieux aux penchants et aux mérites de M. de Talleyrand. Jamais ses avis ne pouvaient mieux trouver place, jamais son expérience des hommes, des affaires et du monde ne devait être plus utile. Pour l'intérieur, il avait la tradition d'une société paisiblement ordonnée, d'un esprit hiérarchique, d'une convenance de mœurs, qui est plus que la parure de l'autorité; dans les relations extérieures, il donnait aux volontés exigeantes et quelquefois rudes du vainqueur des conseils de discernement et de modération; appartenant à cette aristocratie européenne qui environne et sert les souverains, il pénétrait leurs projets et leurs espérances; parmi toute la gloire militaire dont brillait la France, il rappelait que nous

avons eu, et que nous pouvions avoir encore, une autre sorte de distinction. Cependant, tout grandissait sous la main de Napoléon: après avoir vaincu l'Europe, il commençait à en disposer. Être Ministre des Affaires étrangères, quand il s'agissait de Princes qui devaient régner ou ne pas régner, c'était une haute position. M. de Talleyrand s'y établissait comme s'il n'en avait jamais eu d'autres; il en jouissait froidement, presque avec indifférence, et voyait, sans trop s'émouvoir, tout ce qu'il y avait de grand et de puissant en Europe le rechercher, avoir besoin de sa bienveillance ou de ses conseils. On s'accoutumait à le voir à la tête de toutes les grandes affaires; on croyait à ce qu'il annonçait. Napoléon était le maître de la politique, M. de Talleyrand en était l'oracle. Lui seul, ou à peu près, semblait avoir une existence particulière, qui n'émanait point de cette puissance impériale. On comprenait son importance, à part du pouvoir qui la lui avait donnée. L'indépendance de son esprit était pour beaucoup dans cette situation. Son admiration n'allait pas jusqu'aux illusions de l'enthousiasme; il jugeait les fautes; il voyait les dangers; bien des choses pouvaient choquer sa raison ou son goût. Le fond de son opinion restait antipathique à ce qui était excessif: la monarchie universelle lui semblait une chimère, et sa poursuite un jeu de hasard terrible pour la France. L'enivrement du succès rendait le pouvoir

plus absolu qu'il ne l'aimait: il craignait de voir l'Europe rétrograder dans sa marche vers la civilisation, Il y avait en M. de Talleyrand une empreinte du dix-huitième siècle et de l'Assemblée constituante qui se retrouvait toujours. Il arriva donc qu'à l'apogée de nos victoires, après cette paix de Tilsitt, qui laissait l'Europe occidentale au plein gré de Napoléon; lorsqu'un tel but atteint ne lui paraissait encore qu'un point de départ, il se sépara de son Ministre. M. de Talleyrand restait grand dignitaire de l'Empire, prince souverain de Bénévent; consulté souvent, parfois caressé. parfois tenu en une sorte de disgrâce. sa position n'en était pas moins diminuée; centre des hommes d'esprit, confident des blâmes et des alarmes que concevaient les hommes sages, occupant ses loisirs à écrire des Mémoires, et à se retracer le passé, il menait une vie convenable, prudente et regardée de tous. Quelques années s'écoulèrent et les présages de la modération et du bon sens furent tristement réalisés. L'Europe, opprimée sans mesure, se précipita sur la France avec toute l'énergie et la puissance des opinions nationales, qui jadis avaient commencé nos triomphes. En cette détresse, M. de Talleyrand fut rappelé à la plus haute consultation où ait jamais pris part un homme qui n'avait de pouvoir que son esprit; il semblait traiter de pair avec des Souverains vainqueurs, à la tête d'un million de soldats;

l'Europe voulut avoir son avis sur ce qu'il était sage de faire d'une telle victoire. Il pensa que rien ne pouvait déguiser et amoindrir nos revers autant que le retour de l'ancienne dynastie; de la sorte, le Gouvernement de la France semblait changé par une révolution intérieure plutôt que renversé par l'étranger. L'Europe s'était armée pour un principe et non pour une conquête; ce n'était point sa volonté victorieuse qui nous imposait un Souverain. Louis XVIII appartenait à la France. Une opinion restée, sinon forte, du moins vivante, le rappelait et proclamait ses droits; il était possible de représenter le vœu de la France comme favorable à son retour. Il y avait en tout cela plus d'apparence que de réalité. Mais l'apparence importait beaucoup. Se reportant à une telle situation, les hommes raisonnables et impartiaux n'aperçoivent guère qu'une autre solution fût possible. Quant à l'intérieur, M. de Talleyrand y voyait un retour aux idées libérales, et des garanties constitutionnelles prenant la place du pouvoir absolu dont la France venait de subir cruellement les erreurs. Les mécomptes ne tardèrent pas, sans doute, à paraître. Il en arrive toujours ainsi: une part d'illusion est nécessaire en de semblables circonstances, pour prendre une grande détermination, pour inspirer le courage, pour donner ce qu'il faut de force et d'action. Les esprits et les caractères ordinaires se troublent, s'épou-

vantent, tremblent devant la responsabilité, roulent dans l'indécision, et succombent. M. de Talleyrand aperçut le but d'un œil assuré, et décida, lui et les autres. Avec une étonnante fermeté. C'était le propre de son génie politique: une vue nette du résultat, peu de souci des embarras de détail. Il ne croyait point à la légitime possession des peuples par les familles régnantes: c'est une des opinions qu'il a le plus positivement exprimées, dans un manifeste politique joint à son testament. Toutefois il comprit quels avantages il pourrait tirer du principe de légitimité dans nos rapports avec l'Europe. Sur ce terrain, nous étions les égaux de tous; on évitait ainsi l'attitude de vainqueur et l'on trouvait une base de négociation. Aussi, un des moments les plus brillants de la carrière de M. de Talleyrand, ce fut le congrès de Vienne. Au milieu de nos ennemis triomphants, le représentant de la France se montra avec une imperturbable autorité, en première ligne de considération, traité avec égards par les Souverains, avec déférence par leurs ministres. Son expérience des grandes affaires, ses manières si calmes et si polies, sa parole si spirituelle et si peu prodiguée, le plaçaient haut parmi toute cette diplomatie européenne. Les transactions du congrès de Vienne, la ligne politique où M. de Talleyrand allait placer la France, n'ont pas subi l'épreuve de l'avenir. Le débarquement de Cannes et le merveilleux retour de

Napoléon vinrent troubler et changer toute la situation. La seconde entrée des alliés à Paris fut autre que la première; les dispositions n'étaient plus les mêmes. Il ne restait plus d'illusions à se faire sur les arrêts du sort, sur le jugement des armes. M. de Talleyrand rentra en France avec Louis XVIII. Les leçons de 1814 avaient profité aux hommes éclairés. Le gouvernement reconnaissait les fautes qu'il avait commises, et avait résolu de les éviter. Pour la première fois, on entra dans la route et dans l'esprit de la Charte. Un ministère solidaire, choisi dans une même opinion, et responsable parce qu'il agissait librement, s'installa sous la présidence de M. de Talleyrand. Toutes ses mesures furent conformes à une libéralité raisonnable et monarchique. Par une élection générale, on en appela à l'opinion publique. L'hérédité de la Pairie, garantie de stabilité et d'indépendance, repoussée vivement par le parti de l'ancien régime, fut obtenue du Roi, mais non sans peine. Tout fut disposé pour



un régime sincèrement constitutionnel. Mais les circonstances ne comportaient pas le maintien de M. de Talleyrand au pouvoir. Les actes auxquels il avait concouru au congrès de Vienne, les succès même qu'il y avait obtenus, ne laissaient point possibilité qu'il fût le négociateur des traités de 1815. D'autre part, les élections venaient de se faire sous l'influence d'une opinion que nos revers enhardissaient et qui maintenant se montrait ardente et hautaine. Lutter de front contre une réaction si vive n'était pas chose possible. La situation de M. de Talleyrand le mettait plus qu'aucun autre en butte aux passions contre-révolutionnaires. Il cessa d'être ministre. La Restauration tout entière s'écoula sans que M. de Talleyrand rentrât aux affaires. Sa situation n'en fut point abaissée. Titulaire d'une grande charge de cour, ménagé plus que favorisé par Louis XVIII et Charles X, il leur montra toujours ce respect monarchique, ce dévouement grave qui honorent et relèvent les devoirs de serviteur et de sujet. Étranger à leurs conseils. Mais point aux affaires publiques, où se portait sans relâche son plus vif intérêt, son suffrage était recherché par toutes les oppositions. On allait lui demander des encouragements et des avis. On tenait son approbation pour un puissant auxiliaire; on s'inquiétait de son blâme. Tel qu'il était, il ne pouvait appartenir à aucun parti parlementaire; selon les circons-



tances du moment, selon son impression, il se laissait aller à la critique ou à l'éloge, invariablement contraire à tout ce qui était exagéré. Dans de grandes occasions, nous l'avons vu monter à cette tribune: vous vous souvenez comme il était écouté, et comment un discours de lui était presque un événement. Mais ce qui faisait son importance, c'était alors bien moins la part qu'il prenait au mouvement politique que la position où, d'événements en événements, il était arrivé et établi; on s'étonnait que de nos jours, dans notre société dissoute, au milieu de cette égalité universelle et jalouse, il pût y avoir ainsi une grande existence reconnue et acceptée du public. Replacé parmi cette aristocratie de l'ancienne France que la Restauration avait imparfaitement reconstituée; représentant aussi les splendeurs impériales et les souvenirs glorieux de notre histoire contemporaine; régnant par son esprit sur la société dont il était entouré: aimé avec un dévouement empressé par des amis accoutumés au charme de

son commerce intime; recherché des illustres étrangers comme un grand débris du passé et un lustre du temps présent; recevant parfois les témoignages de gratitude des Princes qui lui devaient leur couronne: voilà ce que nous avons vu, Messieurs, et rien de ce que nous verrons ne sera semblable. On répète que c'est le dernier des grands seigneurs; M. de Talleyrand était mieux que cela, car il le devait plus à lui-même qu'à sa position.

Le Gouvernement de la Restauration avait depuis si longtemps écarté de sa confiance M. de Talleyrand, qu'il n'eut pas même d'avertissement à donner pour le détourner des funestes déterminations où était sa ruine certaine. Le Prince que la nation appela au trône n'eut garde de négliger l'homme d'Etat, en qui depuis tant d'années il avait coutume de se confier, et qui lui avait voué un respectueux attachement. Son suffrage n'était pas douteux; il avait trop de raison et d'amour du pays pour ne pas accepter l'heureuse chance qui s'offrait de clore la révolution en assurant ses résultats. C'était reprendre l'œuvre de l'Assemblée constituante, après quarante ans d'expérience. avec une sagesse pratique, laborieusement enseignée à tout un peuple. Lorsqu'on vit M. de Talleyrand dévouer ses forces encore entières et vives au noble devoir de fonder le Gouvernement national, chacun

s'en félicita. Avec la précision habituelle de son coup d'œil, il avait vu aussitôt que la conservation de la paix au dehors était nécessaire pour maintenir la paix intérieure; que les alarmes et les efforts, suites inséparables de l'état de guerre, troubleraient la raison publique et ramèneraient une lutte des partis où périraient à la fois l'ordre et la liberté. En même temps, il savait que l'alliance de la France et de l'Angleterre était le moyen infaillible de préserver la paix en Europe.

En 1792, il avait eu la même vue et tenté le même dessein: mais alors il laissait en France une révolution flagrante et point de gouvernement. Cette fois, il devait emporter une espérance meilleure. Après le succès, voici ce qu'il écrivait: «C'est assurément à la sagesse du Roi, à sa grande habileté, qu'il faut attribuer des résultats aussi satisfaisants. Je ne réclame pour moi-même d'autre mérite que d'avoir deviné avant tous la pensée profonde du Roi et de l'avoir annoncée à ceux qui se sont convaincus depuis de la vérité de mes paroles». M. de Talleyrand se rendit à Londres et y fut accueilli avec ces transports de vogue et de curiosité publique propres à l'Angleterre. Là, il comptait d'illustres amis; il retrouvait des hommes d'Etat avec qui il avait plus d'une fois traité; là, il était assuré d'être écouté. Sa vieille autorité se prévalait de tous les arguments tirés d'une situation évidente,

d'une politique nécessaire, d'une bonne foi indispensable. Néanmoins, les périls et les difficultés ne manquèrent point, et jetaient de grands doutes dans les esprits qui s'attachent plus aux chances accidentelles qu'au fond des choses. La révolution belge, les troubles de l'Italie, la violence bruyante des factieux qui assaillaient sans relâche notre Gouvernement nouveau: il y aurait eu là, dans un autre temps, de quoi allumer une longue et terrible guerre. Voir qu'au vrai tous la craignaient et souhaitaient d'être rassurés, tel fut le mérite de notre négociateur. On reconnut en lui cet aplomb qui repousse et dédaigne les circonstances accessoires, quand le terme est clairement marqué.

Quatre ans s'écoulèrent à accomplir cette belle tâche. C'est un vrai bonheur dans la vie de M. de Talleyrand, que d'avoir, à la fin d'une carrière si active et si diverse, consacré ses derniers jours par l'entier achèvement d'une négociation la plus utile à son pays, la plus loyalement dégagée de toute astuce politique, la plus salutaire à l'humanité; et pour dernière satisfaction, la plus conforme aux idées qu'il avait toujours entretenues sur l'équilibre européen.

Il sentit tout le prix d'une telle fortune: lorsque son œuvre lui parut complète, la paix assurée et le repos intérieur de la France définitivement préservé, encore plein d'activité

et d'intérêt aux affaires, il voulut mettre sa renommée sous le noble abri de son dernier succès. Se sentant encore tout entier, il écrivit au Roi ces remarquables paroles: «Mon grand âge, les infirmités qui en sont la suite, le repos qu'il conseille, les idées qu'il suggère, rendent ma démarche bien simple, ne la justifient que trop, et en font même un devoir». Il se démit ainsi de l'ambassade d'Angleterre pour reposer les jours de son extrême vieillesse dans les loisirs de la vie privée, si tant est que ce mot lui soit applicable. Son rare bon sens, sa justesse de détermination éclatèrent dans cette dernière occasion. Dès lors, le peu de jours qui lui étaient encore réservés coulèrent au milieu de sa famille et de ses amis. Son esprit était toujours le même; ses impressions vives, mobiles et jeunes; il prenait intérêt à tous dans le présent, en se plaisant aussi à rappeler ses souvenirs et le passé. Jamais sa conversation n'avait eu plus de grâce et d'attrait. Son âge même, l'idée qu'on pouvait bientôt le perdre, ajoutaient une certaine émotion au charme de sa parole. Sa bienveillance aimable, ce goût qu'il montrait pour ceux qu'il aimait, ne se ressentaient pas des souffrances de la vieillesse. Les haines politiques, les préjugés de partis étaient presque apaisés et muets autour de lui. Rien dans le train journalier des affaires ne lui était indifférent, mais il n'était plus qu'un spectateur éclairé. D'augustes amitiés

lui étaient une récompense et une satisfaction. Cependant, en l'observant de près, on pouvait apercevoir qu'au fond de son âme il y avait, ainsi qu'il l'avait dit, d'autres pensées, et plus sérieuses. Il était homme d'un esprit trop grave, d'un jugement trop ferme, pour qu'une vie douce et imprévoyante pût lui suffire au bord de la tombe. Celui qui avait toujours voulu se rendre un compte réel et certain des situations publiques, ne pouvait échapper à la nécessité de songer à lui-même. Mais, selon son habitude, la pensée qui le préoccupait le plus, était toujours celle dont il parlait le moins. Le langage agite, et il aimait à se décider dans le calme. De même que dans sa vie politique il n'avait pas voulu risquer de se survivre à lui-même, de même, ce qu'il désirait le plus, était de finir dans la plénitude de sa raison et de sa volonté.

Ce travail intérieur devenait plus pressant. Déjà malade, assez pour inquiéter ses amis, et peut-être lui-même, il résolut de faire ses adieux au public, qui s'était beaucoup occupé de lui. Il vint à l'Institut, et beaucoup d'entre vous peuvent se souvenir de ce que cette réunion avait de solennité et d'émotion. De ce jour, la réflexion devint plus active, et lui laissa moins de relâche. Sa forte raison pesait les questions suprêmes. Des considérations puissantes, appartenant encore à la vie, s'ajoutaient aux considérations qui apparten-

nent à la mort. Des impressions anciennes, des souvenirs d'enfance, des affections de famille agissaient sur les sentiments, autant que la méditation sur l'intelligence. Telle était sa situation d'âme, lorsqu'il fut atteint d'un mal subit et grave. Tout espoir de la conserver disparut bientôt. Il ne voulut point d'illusion et se fit dire la vérité. Son courage contre les souffrances fut invariable; sa présence d'esprit ne fut pas atteinte; sa douceur, pas altérée un seul instant; la tranquillité d'esprit, où il aimait à se renfermer, point troublée. Ce fut dans cette disposition que, sans précipitation, sans faiblesse, ni complaisance, il arriva à la décision dont, depuis longtemps, il approchait de plus en plus chaque jour. Il voulut mourir en chrétien. Ce fut presque dans ses derniers moments que le Roi, cédant à l'impulsion d'une ancienne amitié, vint honorer ce lit de mort de sa visite. M. de Talleyrand trouva encore des forces pour témoigner sa reconnaissance respectueuse. Mais, au moment extrême, selon la vieille devise des Périgord, il n'y a de «Roi que Dieu» (1); conformément à la résolution qu'il avait prise, il fut entouré des consolations religieuses: elles répandirent leur douceur sur ce calme courageux que laissaient subsister les souffrances et un affaiblissement rapide. Il a fini au milieu de sa famille, en larmes et en prières. Ainsi s'est achevée cette longue vie, remarquable à son terme

comme dans son cours; ainsi disparaît un homme qui tenait une grande place, non seulement dans l'état social et politique, mais dans l'intérêt public, et sur qui les regards et la curiosité étaient sans cesse tournés; il laisse un vide, si ce n'est sur le théâtre des affaires d'où il s'était retiré, du moins dans la région des hautes intelligences et des habiles conseils. Nul ne manquera davantage à ceux qui vivaient rapprochés de lui, et se sentaient attirés et retenus sans cesse par cette douceur de commerce et cette richesse d'idées et de souvenirs. En aucun lieu, autant qu'en notre assemblée, Messieurs, il n'était dû un hommage à sa mémoire. Il avait assisté à l'établissement de nos institutions actuelles, et aucune n'avait autant sa sympathie que la Chambre des Pairs. Soit qu'elle dût son lustre et son autorité aux distinctions sociales, soit qu'elle les reçût de l'illustration et de l'expérience acquise au service de l'Etat, il était appelé à s'y placer au premier rang; il a toujours été fier et satisfait de cette situation et de cette récompense.

Texte communiqué
par Anna de Bagneux

(1)» Re que Diou»

Le pied bot de Talleyrand au théâtre et au cinéma.

Au pied levé,.....

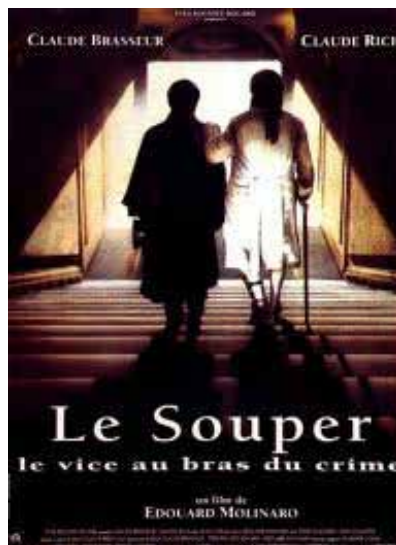
ou sur lequel danser ?

Dans la pièce et le film « Le Souper », joué par Claude Rich (Talleyrand) et Claude Brasseur (Fouché), Talleyrand boîte du pied gauche. Grosse erreur de la part de l'auteur de la pièce Jean Claude Brisville, étant donné la parfaite connaissance qu'il avait du sujet. Pierre Combaluzier en est tant étonné, qu'il contacte Brisville, versaillais comme lui, à l'époque. Très âgé, l'auteur avoue son ignorance au sujet de cette inversion.

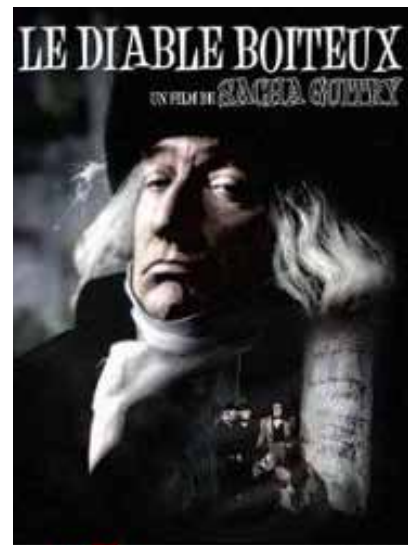
Le hasard, la chance et la ténacité favorisant bien des choses, une quinzaine d'années plus tard, devenu palois, P. Combaluzier apprend que Claude Rich joue une pièce à Biarritz à la Gare du Midi, et s'y rend. Avant le spectacle, et après accord du régisseur, Pierre Combaluzier et son épouse sont reçus par Claude Rich dans sa loge, et la question lui est posée :



C'est un problème de mise en scène. Talleyrand et Fouché dînent autour d'une table circulaire. Claude Brasseur ayant exigé d'être à la droite de Claude Rich, le pied bot de Talleyrand devant être visible des spectateurs car il intervient dans le texte de la pièce, il devenait obligatoire queTalleyrand boîte du pied gauche ! S'il avait respecté la réalité, et boité du pied droit, ce pied serait resté caché par la table et donc invisible pour les spectateurs. Une question succède à une autre : pourquoi l'exigence de Claude Brasseur ?



Rappel : au-delà de la légende ou allégations entretenues par Talleyrand lui-même, à propos de son infirmité ayant entraîné l'orientation de son éducation et carrière, il est bon de rappeler ici que ce n'est qu'en 1980, par une communication dans le bulletin de l'Académie



mk2 | **sacha guitry**

de Médecine, que le professeur Lacheretz, qui fut chef du service de chirurgie orthopédique du CHU de Lille, identifia le premier le fait que Talleyrand était atteint du syndrome de Marfan. Il avait procédé à l'examen des DEUX chaussures du Prince –visibles au château de Valençay- et des tableaux représentant le Prince, fait confirmé par E. de Waresquiel par la découverte d'une gravure de Carmontel représentant Gabriel-Marie de Talleyrand, oncle du Prince, affligé de la même infirmité au pied droit.

Données fournies par Pierre Combaluzier, mises en forme par Roland Martinet.

En marge de l'émission de Stéphane Bern «Secrets d'Histoire» du 16 octobre 2012 sur France 2 :

l'encrier de Talleyrand par la Maison Odiot et le buste mortuaire de Talleyrand par le docteur Dumoutier.

Une contribution
de Eric Schell.

En décembre 2011, je reçois l'appel téléphonique de Guillaume de Lestrangé, un des réalisateurs de l'équipe de Stéphane Bern : « Secrets d'Histoire ». Il vient de lire « Talleyrand en verve » et le « Bréviaire de Talleyrand ». Guillaume me demande de l'aider par quelques nouvelles pistes de lecture et des conseils sur la compréhension de notre personnage...Il a en effet en charge la préparation de l'émission sur Talleyrand qui sera tournée au printemps 2012 puis diffusée dans le courant de l'été. En réalité, le film sera programmé le 16 octobre, pour plus de 4 millions de téléspectateurs. Le hasard, qui fait toujours bien les choses, me mettra alors sur la piste de deux objets qui seront au cœur de l'émission : l'encrier de la maison Odiot et le buste mortuaire du Dr. Dumoutier.

Pour l'encrier qui se trouve dans le bureau du ministre, je dois remercier mon ami Christophe Parisot, directeur de cabinet de Jean Léonetti, alors ministre des affaires européennes. Un dimanche qu'il est de permanence au

Quai, il m'envoie avec son téléphone portable un cliché de l'encrier, en m'invitant à venir le voir. Je découvre alors cette belle pièce d'orfèvrerie qui trône sur un meuble d'apparat dans le bureau d'Alain Juppé, ministre des Affaires Etrangères, lointain successeur de Talleyrand, mais dans des lieux que notre Prince n'a jamais connus. Les demandes d'autorisation sont aussitôt lancées et nous obtiendrons le droit de venir filmer avec les équipes de production, un samedi matin, entre les deux tours de l'élection présidentielle, alors que le ministre est à Bordeaux.

Pour le buste, la rencontre est encore plus inattendue. Je suis sous les ors de l'hôtel de Lassay, invité à une lecture des textes de J.J. Rousseau à l'occasion de son bicentenaire par le Président Accoyer. Au moment du buffet, je croise la journaliste Clémentine Kaltenbach, dont j'ai bien connu le père, le pasteur Kaltenbach, proche comme moi des idées et de la personne de Raymond Barre. Elle revient tout excitée d'une visite dans les réserves de la collection Dumoutier, dans les chambres fortes du Muséum d'histoire naturelle en travaux, du côté du Jardin des Plantes. Elle me cite en vrac les visages et les noms de tous ces morts illustres ou moins, comme des guillotins, des hommes de lettres, des musiciens, l'abbé Grégoire qu'elle recherchait pour la préparation d'une

émission...et Talleyrand. Ma surprise est grande, je lui demande immédiatement le contact du conservateur. Je vérifie dans mon exemplaire de la biographie historique de Lacour Gayet qu'au moment de sa mort, et avant d'être embaumé, il y a bien eu le passage rue Saint Florentin de ce phrénologue qui cherchait à retrouver les constantes des caractères humains dans les traits physiques et les boîtes crâniennes...J'irai à la rencontre du buste, parmi une collection de près de 400 pièces, avec Anastasia Mikova, qui travaille avec Guillaume, les jours suivants en prenant quelques clichés avec mon téléphone portable, aussitôt transmis à Emmanuel de Waresquiel et à Pierre Combaluzier pour son site. Face à face étonnant avec un Talleyrand figé mais que je trouve néanmoins expressif, car si la bouche est affaissée (la dentition d'un octogénaire en 1838...) les yeux et le nez sont conformes à tous ces portraits et à la description de ses contemporains. Un certain dédain et de la hauteur aristocratique se lisent encore dans le plâtre moulé. Talleyrand me semble prêt à nous souffler un mot d'esprit...



NOTE SUR L'ENCRIER.

Lencrier, ... dit «de Vergennes», est en réalité un encrier de style Empire commandé le 3 décembre 1819 chez Odiot pour Talleyrand. Il servit à la signature du traité de Paris en 1856. Le dessin, réalisé par Prud'hon, a été exécuté par Fauconnier, chef d'atelier de la maison Odiot. Lencrier représente un Apollon Musagète au pied duquel deux femmes tiennent une corne d'abondance. Sur la frise qui les entoure, sont gravées cinq muses : Polymnie (Poésie lyrique), Erato (Musique et Poésie pastorale), Thalie (Comédie), Melpomène (Tragédie), Clio ou Chloé (Histoire). Deux lyres occupent les angles de la frise, surmontée par des petits trépieds.

Texte transmis par Eric Schell.
Source : bulletin donné aux visiteurs du Quai d'Orsay qui ont accès aux salons du ministre.



BUSTE MORTUAIRE DE TALLEYRAND

Illustration fournie par Eric Schell.

Source : G. Lacour-Gayet, Talleyrand (1754-1838), Paris, Payot, tome 3, chapitre 30, page 406 et ss de l'édition originale.

**UNE ANECDOTE DE
MADAME DE RÉMUSAT:
comment Monsieur de
Talleyrand a transmis ses
pouvoirs de Ministre des
Relations Extérieures
à son successeur,
Monsieur de Champagny
(09 août 1807).**

Madame de Rémusat (1780-1821) est peu connue et peu lue aujourd'hui. Petite nièce du comte de Vergennes, ministre sous Louis XVI, son père fut guillotiné le 24 juillet 1794, trois jours seulement avant la chute de Robespierre.

Elle épousa, au début de 1796 à tout juste seize ans, le comte de Rémusat, qui, était à cette époque dans une situation financière difficile. C'était le meilleur ami de la famille. Après de multiples démarches et sollicitations, il décrocha enfin un emploi au contentieux du ministère des relations extérieures, chez Charles Maurice de Talleyrand-Périgord.

Plus tard, il devint sous l'Empire chambellan de Napoléon Ier.

Madame de Rémusat fut elle-même attachée à l'impératrice Joséphine comme dame du palais à partir de 1802.

Ses mémoires sur la période 1802-1808, publiés en 1880 par son petit-fils, Paul de Rémusat, sénateur de la Haute Garonne, sont tout à fait intéressants et illustrent de

manière plaisante quelques événements importants de cette époque.

Ainsi, immédiatement après la signature des deux traités de Tilsit entre la France et la Russie (07 juillet 1807) et entre la France et la Prusse (09 juillet 1807), Talleyrand démissionne de son poste de ministre des relations extérieures, poste qu'il occupait depuis dix ans.

Le 09 août 1807, il est nommé vice-Grand Electeur de l'Empire et il transmet ses pouvoirs à Monsieur de Champagny.

Madame de Rémusat raconte la scène, «assez piquante» selon ses propres mots :

«M. de Champagny, homme d'esprit dans un cercle très circonscrit, passa du ministère de l'intérieur à celui des affaires étrangères. M. de Talleyrand, en lui présentant les employés qui allaient être sous ses ordres, lui dit :

«Monsieur, voici bien des gens recommandables, dont vous serez content. Vous les trouverez fidèles, habiles, exacts, mais, grâce à mes soins, nullement zélés».

«A ces mots, M. de Champagny fit un mouvement de surprise.

«Oui, Monsieur, continua M. de Talleyrand, en affectant le plus grand sérieux. Hors quelques petits expéditionnaires qui font, je pense, leurs enveloppes avec un peu de précipitation, tous ici ont le plus grand calme et se sont déshabitués

de l'empressement. Quand vous aurez eu à traiter un peu de temps des intérêts de l'Europe avec l'Empereur, vous verrez combien il est important de ne se point hâter de sceller et d'expédier trop vite ses volontés.»

«M. de Talleyrand amusa l'Empereur du récit de cette histoire et de l'air déjoué et ébahi qu'il avait remarqué dans son successeur.»

Source : «Mémoires de Madame de Rémusat (1802-1808), publiés par son petit-fils Paul de Rémusat, sénateur de la Haute Garonne, Paris, Calmann Levy éditeur, 1880, tome III, page 174.

Et, avant de quitter Madame de Rémusat, peut-être pour longtemps, trois petites citations de son cru :

»Les allusions sont les lettres anonymes de la conversation.»

»Pauvres femmes ! Celle qui n'aime pas languit, celle qui aime frémit, celle qui n'aime plus périt.» (Essai sur l'éducation des femmes).

»Quand on connaît les femmes, il faut bien avouer qu'elles ont plus de regret de n'avoir pas commis une action profitable que de remords de l'avoir faite.» (Essai sur l'éducation des femmes).

■ Claude Beauthéac.

LE JUGEMENT DE PAUL MORAND SUR TALLEYRAND EN SA QUALITE DE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES.

«TALLEYRAND OU LE DIABLE BOITEUX».

Paul Morand, né le 13 mars 1888 à Paris et mort le 23 juillet 1976 à Paris, est l'un des plus grands écrivains français du XXème siècle, mais c'est aussi un diplomate.

Reçu premier au concours du Quai d'Orsay en 1912, il occupa des postes importants soit au ministère soit dans les ambassades (Londres, Rome, Madrid, ...) mais, grand voyageur, il se mit souvent en situation d'indisponibilité pour écrire ses très nombreux livres (récits de voyage, romans, nouvelles).

Très proche du régime de Vichy, il fut nommé en 1942 ambassadeur de France en Roumanie, puis à Berne. Il fut révoqué à la Libération par le général de Gaulle et passera dix ans en exil en Suisse. Il ne sera élu à l'Académie française qu'en 1968.

Après «Montplaisir... en littérature» (Gallimard, 1967), il publia en 1969 «Montplaisir... en histoire», composé de onze articles, sorte de «vagabondage dans le passé», comme il le dit lui-même.

J'ai choisi un texte fort court (deux pages) mais tout à fait intéressant. Au-delà du parallèle classique

avec Napoléon, on retiendra la conclusion, qui reste d'actualité cinquante ans plus tard :

«Infidèle aux régimes, le prince de Bénévent fut fidèle à l'Europe dont il voulut la paix, le bonheur et la grandeur par-delà les grandeurs nationales. A Erfurt, à Londres, à Vienne surtout, il a été le premier et le plus grand des Européens.»

■ Claude Beauthéac

Source : «Montplaisir...en histoire». Paris, Gallimard, 1969, pages 78-79.

TALLEYRAND OU LE DIABLE BOITEUX (1)

Ce diable boiteux avait-il une âme? Si oui, une âme qui s'était moulée exactement sur son corps : ce parfait exemplaire d'un seigneur du XVIIIème siècle montrait le visage le plus dix-huitième qui se puisse imaginer, ce prototype du diplomate avait un physique nonchalant, des

traits gelés, une économie de gestes, une claudication qui lui permettait de ne suivre qu'à distance le coureur effréné qu'était Napoléon. Si l'on osait comparer ce prince entre les princes à un domestique, on dirait qu'il y avait en lui du Gil Blas et du Figaro; c'est la Révolution qui a avili le mot de domestique. Influencé par elle, Talleyrand s'est toujours défendu d'avoir servi autre chose que la France. En réalité, comme tout le monde, il servait un maître, mais placé trop haut pour en changer il n'avait qu'un moyen de le quitter, c'était de le détruire. Ainsi a-t-il tué d'abord le Directoire, puis Napoléon. Son excuse, il la faisait tenir en quelques mots : « J'ai toujours voulu être l'homme de la France. » La formule est connue : pas un homme politique qui ne s'en soit servi à l'occasion. L'impassible Talleyrand, qui n'avait que mépris pour l'opinion publique, s'est pourtant donné la peine de répéter jusqu'à la fin cette banale justification. Entre la



J. B. Isabey, Die Teilnehmer am Wiener Kongress.



politique de Napoléon et celle de Talleyrand, il est d'usage de préférer la seconde. Talleyrand, c'était le bon sens, la mesure, l'équilibre européen, nos frontières naturelles. Napoléon, c'était un sursis de quelques mois, peut-être une année ou deux de gagnées pour le blocus continental, et alors l'Angleterre abattue, la France arbitre de l'Europe, le monde connaissant enfin la paix française, la pax gallica qu'on ne lui a jamais laissé le loisir de faire régner. Première entre les nations par la puissance, la gloire, l'héroïsme, la civilisation et l'idéal, qui oserait affirmer que la France était alors inférieure à ce destin? Quand la partie semble perdue, l'homme raisonnable y renonce, mais le héros la poursuit jusqu'à cette dernière seconde qui lui donne la victoire. Les matelots de Christophe Colomb aussi étaient las, l'entreprise insensée, le but chimérique, la sagesse commandait de revenir en arrière; Colomb alla de l'avant et ses lieutenants ne l'abandonnèrent pas. Talleyrand

abandonna Napoléon; il n'était pas le seul, à faire défection, mais il fut le premier. Voilà, non sa honte, mais peut-être, au contraire, sa justification. Ce n'est pas l'intérêt qui l'a poussé à trahir l'Empereur, ni l'ambition, ni la rancune, ni la crainte de l'avenir : il ne pouvait pas, dès 1808, mieux encore (si l'on en croit Metternich) dès 1805, avoir prévu l'écroulement final. Talleyrand a desservi l'Empereur pour servir non la France comme il l'a dit, mais l'Europe. Infidèle aux régimes, le prince de Bénévent fut fidèle à l'Europe dont il voulut la paix, le bonheur et la grandeur par delà les grandeurs nationales. A Erfurt, à Londres, à Vienne surtout, il a été le premier et le plus grand des Européens. Paul Morand.

(1) Quelques années après que ce portrait eût paru dans un volume de luxe publié par Sacha Guitry, celui-ci en prit le titre pour son film sur Talleyrand (P.M.)



Le Prince et l'Historien

Un soir d'été 1834, Talleyrand, ambassadeur à Londres, accueille Jules Michelet en visite au Royaume-Uni. Chronique d'une soirée où deux regards croisés sur l'Angleterre vont se poser.

1834 est la dernière année de la mission diplomatique de Talleyrand au Royaume-Uni. Louis-Philippe l'avait nommé ambassadeur extraordinaire au lendemain de la Révolution de Juillet, à une époque où il fallait à tout prix rassurer l'Angleterre sur les conséquences des Trois glorieuses. Talleyrand, « le plus insulaire des hommes politiques français », était le seul à pouvoir accomplir cette délicate et difficile mission. Le choix s'était avéré sage : le Prince avait accompli un remarquable travail en tant que diplomate. Non seulement sa nomination avait rassuré les cours de l'Europe entière mais, pendant quatre ans, il avait enchaîné les succès diplomatiques. Le couronnement de son oeuvre avait été la Quadruple-Alliance. Le traité, signé le 22 avril 1834, scellait ce rapprochement entre l'Angleterre et la France auquel Talleyrand avait si longuement travaillé.

Talleyrand regagne la France le 22 août, quatre mois jour pour jour après la signature de la Quadruple. Avant son départ, il a l'occa-



sion d'accueillir à l'Ambassade un visiteur d'exception : l'historien Jules Michelet, en voyage en Angleterre. Michelet avait décidé de se rendre au Royaume-Uni suite au travail, entamé depuis 1831, qui portera à la rédaction de son oeuvre majeure: l'Histoire de France . Avant d'écrire les passages consacrés à la Guerre de Cent ans, il voulait acquérir une connaissance de première main du pays longtemps ennemi - et nouvellement allié - du sien.

Le 6 août 1834, il s'embarque donc pour Douvres, première étape d'un voyage de cinq semaines à travers l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Arrivé à Londres le 9 août, Michelet se rend d'abord à l'Ambassade de France. Lorsqu'il rencontre pour la première fois Talleyrand, il n'est pas très enthousiaste. Il note dans son Journal ces quelques lignes : « Samedi 9 août : à l'Ambassade (Hanover Square). [...] Au-

dience de M. de Talleyrand, sèche. Première impression désagréable. »

Le Prince – qui avait l'habitude de recevoir chez lui les voyageurs français réputés en visite au Royaume-Uni – invite son compatriote à dîner le soir même. Le rendez-vous est donné à sept heures, au 21 Hanover Square. C'était ici, dans l'ancienne maison de la princesse de Lieven, que Talleyrand s'était installé à partir d'octobre 1831. D'abord logé au 50 Portland Place, il avait trouvé cette résidence peu confortable, spécialement à cause de l'escalier qu'il fallait emprunter pour se rendre dans ses appartements. Le nouveau domicile lui convenait beaucoup mieux : il y trouvait le confort et le décor convenables à sa dignité de représentant de la France à l'étranger. Bientôt Hanover Square fut connue pour ses fastueuses réceptions, qui faisaient l'admiration de la haute aristocratie londonienne. La Princesse de



Dino, véritable ambassadrice en fonction, avait largement contribué à la réputation de la maison.

La soirée qui allait se dérouler est digne de la renommée de la maison. Des notes de Michelet laissent entrevoir un certain embarras face au luxe de cette réception. Il fait d'abord la liste des autres invités du Prince, la plupart des grands diplomates : « M. Bulow, agent de Prusse, et M. Van de Veyer, plus haut le premier secrétaire d'ambassade M, de Bacourt, M. Brenier, l'un de mes élèves à Sainte-Barbe, M. Medam, représentant temporaire de Russie [...], M. de Talleyrand, le consul français en Amérique ; puis moi. » De la Princesse de Dino - qui, en parfaite maitresse de maison, était présente - il remarque les « beaux yeux », même s'il la décrit comme « effroyablement maigre (Prussienne). »

Pendant la soirée, Michelet a un entretien privé avec Talleyrand. Sujet de leur discussion : l'Angleterre. Michelet n'avait pas une opinion positive du pays. Depuis janvier 1834, il professait des cours à la Sorbonne à la tonalité nettement anglophobe. Pour l'historien français, l'Angleterre restait, en dépit des récents développements politiques, un pays ennemi du sien. Talleyrand avait, au contraire, une ardente admiration pour le pays où il résidait depuis quatre ans.



« Il est Anglais, à nous faire frémir », note t-il encore dans son Journal. Pendant leur entretien, les deux hommes parlent longuement de la vie économique d'Outre-Manche. Dès son arrivée à Londres, Michelet avait été frappé de l'incroyable développement industriel du pays. Une série d'images s'étaient gravées dans sa mémoire : images des grands espaces urbains, des manufactures, du progrès industriel, mais aussi des lourdes conséquences sociales que tout cela entraînait. « Nulle part la misère ne m'a semblé plus triste qu'ici : émigration, mendicité, abatement moral, dégradation, tout cela bien plus profond qu'en France. » Michelet croit voir dans l'Angleterre la préfiguration de l'avenir de l'Europe, et craint les conséquences que la diffusion de ce modèle industriel aura sur le continent. Pour l'historien, l'Angleterre symbolise en effet le siècle qui va commencer : siècle de la machine, de l'industrie lourde, de la

production en série et, plus grave, de la sérialisation des hommes. Comment ne pas craindre les conséquences sociales de tout cela ? Pour Michelet, la misère et les inégalités sociales - corollaires du développement industriel - pouvaient rapidement être cause d'une rébellion aux effets imprévisibles.

Interrogé sur ces questions, Talleyrand tient des propos beaucoup moins pessimistes. Il rassure d'abord son compatriote au sujet des conséquences sociales du progrès industriel. « T. - L'inégalité ne choque pas ici ; elle est dans les mœurs. Le cadet veut que l'aîné ait tout [...] Les grandes processions des ouvriers, les associations, etc., n'ont rien de sérieux. » Talleyrand voit dans l'Angleterre et dans la France deux réalités économiques différentes : si la première a pris la voie de l'industrialisation massive, la seconde doit s'en tenir à l'agriculture. « Il faut que la France soit agricole. », déclare-t-il à son invité Les deux pays sont donc pour Talleyrand complémentaires, et donc faits pour être alliés aussi bien sur le plan économique que politique. À Michelet, qui demande : « l'union de l'Angleterre et de la France ne doit-elle pas être troublée par l'opposition de leurs intérêts industriels ? », Talleyrand répond d'un ton sûr : « il n'y a pas de rivalité en vue. »

L'entrevue avec le Princene

suffit pas, cependant, à rassurer Michelet. Visitant les villes de Manchester, Liverpool, Dublin, il est choqué par le spectacle de leur misère industrielle et sociale. Il rentre donc en France réconforté dans ses opinions anti-anglaises. Talleyrand, qui le précède en France d'une quinzaine de jours, rentre au contraire toujours anglophile.

L'entretien entre Talleyrand et Michelet montre bien la place que l'Angleterre était en train de prendre dans l'imaginaire français : le pays-symbole de la révolution industrielle, admiré et craint au même temps. Face à la question des conséquences sociales de l'industrialisation – qui au cours du XIXe siècle devient très débattue en France - les Français seront partagés entre la peur des conséquences sociales de l'industrialisation (comme Michelet) et l'admiration envers le pays, comme Talleyrand.

■ Corinne Doria.

TALLEYRAND GRAND AMATEUR ET MÉCÈNE DE LA MUSIQUE

Saviez-vous que notre Prince, calé dans sa bergère, aimait écouter «son» pianiste Neukomm lorsqu'il mettait au point ses subtiles combinaisons politiques durant le Congrès de Vienne ? Prié de l'accompagner en Autriche et d'animer son salon, Sigismond Neukomm (1778 – 1858, pianiste et compositeur) était attaché à la maison de Talleyrand depuis 1810 où il avait succédé à un autre pianiste réputé, J.L.Dussek (1760 – 1812).

La musique, nous apprend Maxime Margollé, est présente dans toutes les activités du Prince. Au cours de sa longue carrière, partout où il séjourne, Talleyrand se plaît à séduire par la musique. A Paris comme Ministre des Relations extérieures, à Vienne, à Londres comme ambassadeur, les fêtes qu'il organise sont autant de manifestations musicales recherchées, occasions notamment d'écouter aussi Dussek, virtuose très apprécié des cercles mondains de l'époque.

Dans sa propriété de Valençay, la musique accompagne également Talleyrand. En 1810, un théâtre y est construit pour le divertissement des princes d'Espagne. Dussek et Neukomm s'y produisent, des poèmes mis en musique,

des opéras et des oratorios y sont joués. Chaque année la célébration de la St Maurice au château est un véritable évènement musical avec, en 1836, des représentations de vaudevilles.

Si la musique militaire, les chants des grognards, la messe du sacre de Napoléon, les Te Deum célébrant les victoires sont connues aujourd'hui, même s'ils ont été composés par des musiciens un peu tombés dans l'oubli, la musique à la cour d'un prince français au début du 19^{ème} siècle n'a été que peu étudiée avant. Les musicologues ont là un nouveau terrain d'investigation.

C'est là tout le mérite des recherches de Maxime Margollé. Dans son mémoire il a su, de manière précise, élégante et captivante, nous faire vivre l'activité musicale développée sous le haut patronage de cet homme d'état. Son ouvrage, enrichi d'une bibliographie

en plusieurs langues et de nombreuses notes qui étayent son travail de chercheur et éveillent notre curiosité, nous donne envie d'en savoir plus sur cette période oubliée et de lire ses futures réflexions sur les musiciens et les compositeurs ainsi que sur les transformations que subit la musique, passant insensiblement de la période classique à la période romantique.

■ Christina Nordin,
docteur ès lettres

Margollé, Maxime : «L'activité musicale chez le prince de Talleyrand».

Mémoire soutenu au Département de Musicologie, Université de Poitiers, 2008.

En vente à l'Association, voir «Dans la bibliothèque».

LE COURRIER DU PRINCE

Bulletin d'information de l'Association
LES AMIS DE TALLEYRAND

Siège : Château de Valençay – 36600 Valençay – www.amis-talleyrand.fr

Responsable de la publication: Roland MARTINET.

Comité de rédaction : Roland MARTINET, Georges LEFAIVRE, Alexandre BELONOSCHKIN, Claude BEAUTHEAC.

Responsable de la maquette : Claude BEAUTHEAC.

Parution annuelle. N°5 – Janvier 2013.

*La reproduction des textes est interdite, sauf autorisation préalable de l'auteur.
Crédit photos : les photos ou reproductions sont fournies par chaque auteur des articles, sous sa responsabilité.*

Centre d'Histoire du XIX^e siècle

Journée d'étude

La morale de l'homme politique dans la France du XIX^e siècle

Vendredi 21 septembre 2012

Salle D040-Centre Serpente



DEUX AMIS DE L'ASSOCIATION A L'HONNEUR EN 2012.

Le Conseil d'Administration de l'Association souhaite rappeler que deux de nos membres se sont particulièrement illustrés au cours de l'année 2012 : Corinne Doria et Lubomir Jancok. La présente notice leur rend un hommage amical.

■ Claude Beauthéac.



Corinne Doria a publiquement soutenu sa thèse à Milan le 06 juillet 2012 intitulée «Philosophie, politique et morale dans la pensée de Pierre Paul Royer-Collard (1763-1845)». Le jury était ainsi composé :

.M. Jacques-Olivier BOUDON, Professeur à l'Université Paris- IV.

.M. Philippe BOUTRY, Professeur à l'Université Paris-I.

.Mme Anna LAZZARINO DEL GROSSO, Professeur à l'Université de Gênes.

.M. Vittorio CRISCUOLO, Professeur à l'Université de Milan.

Cette thèse a reçu la mention «très honorable avec les félicitations du jury».

Peu après, le 21 septembre 2012, à Paris, dans le cadre du Centre d'Histoire du XIXème siècle (Université Paris- I et Université Paris-IV), Corinne Doria a été l'organisatrice scientifique d'une Journée d'Etude fort appréciée sur le thème «la morale de l'homme politique dans la France du XIXème siècle».

Les questions traitées par d'éminents conférenciers, français et étrangers, étaient d'une parfaite actualité : «Quelles sont donc les qualités morales d'un homme politique? Comment sont-elles mobilisées dans la lutte politique? Et quelles qualités morales le citoyen exige-t-il de ses représentants? Comment changent, sous le profil de la morale, les représentations des hommes politiques?» Vaste et complexe sujet!

Quant à notre ami slovaque, **Lubomir Jancok**, né en 1982 dans le petit village de Velké Rovné, il a fait lui aussi très fort. Le 16 octobre 2012, à Bratislava, dans le Palais



Palfy, il a présenté son second livre «Francuzsky Paradox» devant une assistance à la fois brillante, studieuse et enjouée. Les ambassadeurs de France étaient présents, le précédent et l'actuel, ainsi que ses maîtres de conférence de Paris et de Bratislava, ses innombrables étudiants de l'Université franco-slovaque,





vain mot!

Le précédent livre de Lubomir, paru en 2011, s'intitulait «Glamour Pariza», ce qui donne une idée du tropisme franco-français de l'auteur! Cependant, ces deux ouvrages sont en langue slovaque. Lubomir, s'il te plaît, trouve rapidement un bon traducteur afin que tous tes amis français puissent te lire et t'apprécier!

sans oublier un copain accordéoniste venu de Montmartre, qui a enchanté tout le monde par ses prestations populaires tout au long de la soirée, au cours de laquelle les fromages et le vin français n'étaient pas absents.

Notre amie, Marie-Joëlle

Godefroy, cantatrice bien connue de nos assemblées générales, avait fait le voyage et elle a donc donné une nouvelle preuve de son art devant un public attentif et averti. Bref, tout le monde est reparti à 23h30 bien satisfait d'une telle soirée. L'amitié franco-slovaque n'est pas un

NB. Lubomir Jancok travaille actuellement à une thèse sur «Balzac et la Slovaquie, le regard de la société slovaque sur les livres de Balzac au fil des temps», qu'il espère soutenir à la Sorbonne et à l'Université de Bratislava en 2014, si tout va bien et... s'il ne se disperse pas trop.

BREVE CHRONOLOGIE DE TALLEYRAND DE 1810 A 1813.

1810 :

. 02 avril : il assiste au mariage religieux de Napoléon avec Marie-Louise, mariage qu'il a lui-même conseillé aux dépens du mariage russe.

. 15 septembre : il demande de l'argent au tsar Alexandre Ier, lequel refuse. Par ailleurs, il reste en contacts politique et financier avec la cour de Vienne.

1811 :

. février-avril : l'Empereur le maintient en disgrâce, mais l'aide à régler ses dettes.

1812 :

. 05 mars : il acquiert à Paris un hôtel particulier, rue Saint Florentin.

. avril : l'Empereur le consulte de nouveau , puis lui indique qu'il se passera de ses services pendant la campagne de Russie.

. juin : achat du château de Saint-Brice, près de Montmorency. Le «Diable Boiteux» commence à rédiger les premiers fragments de ce qui deviendra Les Mémoires du prince de Talleyrand.

1813 :

.mi-novembre : Napoléon lui propose de reprendre en main le ministère des Relations Extérieures. Refus de Talleyrand.

23 décembre : Napoléon le nomme au Conseil de régence avant d'entreprendre sa dernière campagne.

Source : chronologie établie par Guy Stavridès, in Mémoires et Correspondances du prince de Talleyrand, édition intégrale présentée par Emmanuel de Waresquiel, Paris, éditions Robert Laffont, 2007, pages 1480-1482.

■ Claude Beauthéac.

NB. La Fondation Napoléon a publié en avril 2012 le tome douze de la Correspondance générale de Napoléon Bonaparte. Ce pavé comprend 1530 pages et 2551 lettres et porte sur l'année 1812 et la campagne de Russie.

Or, durant toute cette année 1812, aucune lettre n'est adressée par Napoléon à Talleyrand. Dans toute cette correspondance, Talleyrand n'est évoqué ou cité de manière indirecte qu'à trois reprises.

*Dans **une lettre du 16 janvier 1812**, écrite de Paris au Général Clarke, Ministre de la Guerre, Napoléon indique qu'il a «l'intention de nommer colonel du 8ème de chasseurs le chef d'escadron Edmond Périgord», neveu de Talleyrand et il lui demande de lui envoyer «dans la journée de demain un projet de décret pour nommer ce colonel». (lettre n°29769, page 114).*

*Dans **une lettre du 09 septembre 1812**, écrite de Mojaïsk (Russie) à l'Impératrice Marie-Louise, il dit à son épouse qu'elle peut donner, si elle le veut, «les entrées au prince de Bénévent et à Rémusat ; il n'y a pas d'inconvénient». (lettre n°31687, page 1084).*

*Enfin, dans **une lettre du 04 octobre 1812**, écrite de Moscou à Maret, Ministre des Relations Extérieures, il se plaint que le conseiller d'Etat Dalberg, chargé de négocier un traité de commerce avec les Etats-Unis, ait communiqué divers documents à plusieurs tiers, dont Talleyrand, de qui il est très proche et il lui demande de donner ordre à Dalberg de «remettre au ministère tous les papiers de sa mission» et de lui témoigner son mécontentement de ce que, « contrairement à ses devoirs, il a communiqué à d'autres qu'au ministre des pièces de cette négociation et de ce qu'il a trahi ainsi mes secrets.» Napoléon se dit «étonné de tant de légèreté dans des affaires si importantes et des devoirs si essentiels.» (lettre n°31805, page 1132).*

CB.



DANS LA BIBLIOTHEQUE.

André BEAU : «Talleyrand, chronique indiscrete de la vie d'un prince» (Consulat, Empire, Restauration) avec une préface de Michel PONIATOWSKI. Paris, Royer, 1992, 269 p.

André BEAU : «Talleyrand, l'apogée du sphinx» (la Monarchie de Juillet) avec une préface de Jean TULARD et un avant-propos de Nicole PATUREAU, Directeur des Archives départementales du Loir et Cher. Paris, Royer, 1998, 259 p.

François BONNEAU : «Les Princes d'Espagne à Valençay ou l'Espagne humiliée». Châteauroux, François BONNEAU, Conservateur du Château de Valençay, 1986, 204 p.

R.P. RAOUL : «Pages d'histoire sur Valençay et sa région». Paris, Le Livre d'histoire-Lorisse, Collection «Monographies des Villes et Villages de France», 2003, 370 p.

Pascal DUPUY : «Talleyrand, un caméléon politique». Paris, Le Figaro/ l'Express, 2012, dans la collection dirigée par Max GALLO «Ils ont fait la France», 373 p.

Jean RIVOIS : «Vie de Monsieur de Talleyrand-Périgord, Prince de Bénévent». Colombes, I.T.E., 1958, 284 p.

Jacques-Alain de SEDOUY : «Le Congrès de Vienne. l'Europe contre la France 1812-1815». Paris, Editions Perrin, Le grand Livre du Mois, 2003, 308 p.

Paule DEBORDES : «Talleyrand, un curiste prestigieux à Bourbon l'Archambault». Chez l'auteur, sans lieu ni date, 29 p.

Olivier de BRABOIS : «Talleyrand à Autun». Macon, A Contrario, collection «un homme un lieu», 2004, 177 p.

Maxime MARGOLLE : «L'activité musicale chez le Prince de Talleyrand». Valençay, Association «Les Amis de Talleyrand», 2012, 68 p. Cet ouvrage, dont l'auteur est le petit-fils de notre regretté ami André BEAU, a été publié par l'Association «Les Amis de Talleyrand», dont ce dernier a été membre fondateur, puis président pendant de longues années, et enfin président d'honneur. Cet ouvrage est disponible contre l'envoi d'un chèque de 15,00 euros libellé à l'ordre de l'Association «Les Amis de Talleyrand» et adressé au président Roland MARTINET, 24 rue George Sand, 41350 Vineuil.

Charles ZORGBIBE : «Metternich, le séducteur diplomate». Paris, Editions de Fallois, 2009, 527 p.

Charles ZORGBIBE : «Talleyrand et l'invention de la diplomatie française». Paris, Editions de Fallois, 2012, 238 p.

Thierry LENTZ : «Napoléon diplomate». Paris, CNRS Editions, 2012, 266 p.

Françoise de BERNARDY : «Charles de Flahaut (1785-1870) , que deux reines aimèrent». Paris, Librairie Hachette, 1954, 277 p.

Madame de GENLIS : «Mémoires». Edition présentée et annotée par Didier Masseur. Paris, Mercure de France, «Le Temps retrouvé», 2007, 439 p.

Marquise de LA TOUR DU PIN : «Mémoires - Journal d'une femme de cinquante ans (1778-1815), suivi d'extraits de sa correspondance (1815-1846)». Edition présentée par son descendant le comte Christian de Liedekerke Beaufort. Paris, Mercure de France, «Le temps retrouvé», 2006, 611 p.

Guy REROLLE : «Talleyrand. Souvenirs actuels...». Dijon, Editions Cléa, 2007, 237 p.

Eric MENSION-RIGAU : «Boni de Castellane». Paris, Editions Perrin, 2008, 356 p.

Ghislain de DIESBACH : «Madame de Staël». Paris, Editions Perrin, 2008, 585 p.

Madame de REMUSAT : «Mémoires 1802-1808». Publiés par son petit-fils Paul de Rémusat, Sénateur de la Haute-Garonne. Paris, Calmann Levy éditeur, 1880, 3 tomes.

Paul MORAND : «MonPlaisir **... en histoire». Paris, Gallimard, 1969, 197 p.

FONDATION NAPOLEON : «Napoléon Bonaparte. Correspondance générale. Tome douzième : La Campagne de Russie 1812». Paris, Librairie Arthème Fayard, 2012, 1530 p.

Rosalynd PFLAUM : «Les trois grâces de Courlande». Paris, Albin Michel, 1986, 318 p.

Françoise KERMINA : «Les Dames de Courlande. Egéries russes au XIXème siècle». Paris, Editions Perrin, 2012, 381 p.

ANONYME : «Notice historique sur son Eminence Mgr Alexandre-Angélique de Talleyrand, Cardinal de Périgord, Archevêque de Paris». Versailles et Paris, 1821, 114 p.

C.A. SAINTE BEUVE : «Monsieur de Talleyrand - Introduction et notes par Léon Noël». Monaco, Editions du Rocher, 1958, 260 p.

Baron de VITROLLES : «Le Prince de Talleyrand». Versailles, Mémoire en Marge, 1993, 58 p.

Henri MALO : «Le Beau Montrond». Paris, Editions Emile-Paul frères, 1926, 334 p.

Victor HUGO : «Choses vues - Souvenirs, journaux, cahiers (1830-1848)». Edition présentée, établie et annotée par Hubert Juin. Paris, Gallimard, Folio classique, 1972, 859 p. Voir la note de Victor Hugo du 19 mai 1838 consacrée à la mort de Talleyrand (p.133 à 135).

Jean-Marie ROUART : «Napoléon ou la destinée». Paris, Editions Gallimard, 2012, 350 p.

L.J. ARRIGON : «Talleyrand à Varsovie». In Revue des Deux Mondes, Royat, 1er octobre 1943, p.297 à 310.

